

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00959

Numéro SIREN : 301 501 391

Nom ou dénomination : Safran Electrical & Power

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2021 sous le numéro de dépôt B2021/014472

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

Société par actions simplifiée au capital de 19 426 240 euros

Siège social : Parc d'activité Andromède, 1 rue Louis Blériot, CS 80049, 31702 Blagnac Cedex
301 501 391 R.C.S. Toulouse

COMPTES ANNUELS**DE L'EXERCICE 2020****(ETATS FINANCIERS et ANNEXE)**

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

Le 11 Février 2021



Le Président

BILAN SAFRAN ELECTRICAL&POWER AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020				Exercice clos le 31/12/2019
	Montants bruts	Amortissements Dépréciations	Montants nets	Totaux partiels	Montants nets
Immobilisations incorporelles	100 018 899,09	76 211 693,42	23 807 205,67	23 807 205,67	16 904 798,92
Frais d'établissement	-	-	-		
Frais de recherche & de développement	756 121,00	448 205,00	307 916,00		307 916,00
Concessions, brevets, licences, marques	9 356 946,83	8 119 378,36	1 237 568,47		208 348,06
Fonds commercial (1)	11 985 247,82	3 984 492,82	8 000 755,00		-
Autres	73 415 210,98	63 659 617,24	9 755 593,74		10 200 332,53
Immobilisations incorporelles en cours	4 505 372,46	-	4 505 372,46		6 188 202,33
Avances et acomptes immo incorporelles	-	-	-		
Immobilisations corporelles	166 751 696,44	109 306 820,62	57 444 875,82	57 444 875,82	27 024 339,74
Terrains	2 200 138,89	1 091 888,98	1 108 249,91		232 781,17
Constructions	40 456 427,45	22 378 923,38	18 077 504,07		8 960 401,05
Installations techniques, matériel & outillage ind	100 594 166,36	74 063 322,40	26 530 843,96		9 530 789,77
Autres	15 591 124,92	11 772 685,86	3 818 439,06		3 164 104,95
Immobilisations corporelles en cours	6 816 525,12	-	6 816 525,12		5 106 317,56
Avances & acomptes	1 093 313,70	-	1 093 313,70		29 945,24
Immobilisations financières (2)	152 268 006,81	5 760 977,67	146 507 029,14	146 507 029,14	116 955 108,01
Participations	146 938 622,56	5 760 977,67	141 177 644,89		116 384 107,05
Créances rattachées à des participations	-	-	-		-
Autres titres immobilisés	3 048,98	-	3 048,98		3 048,98
Prêts	4 728 186,82	-	4 728 186,82		-
Autres	598 148,45	-	598 148,45		567 951,98
Total actif immobilisé	419 038 602,34	191 279 491,71	227 759 110,63	227 759 110,63	160 884 246,67
Stocks & en cours	85 265 957,22	14 320 232,21	70 945 725,01	70 945 725,01	24 782 372,05
Matières premières & autres approvisionnements	32 087 557,89	9 382 012,42	22 705 545,47		10 113 023,84
En-cours production (biens & services)	16 837 208,96	614 083,52	16 223 125,44		8 227 084,09
Produits intermédiaires & finis	36 341 190,37	4 324 136,27	32 017 054,10		6 442 264,12
Avances & acomptes versés sur commandes	169,74	-	169,74	169,74	-
Créances (3)	197 495 752,25	125 929,06	197 369 823,19	197 369 823,19	211 793 983,08
Créances clients & comptes rattachés	164 638 969,62	125 929,06	164 513 040,56		192 055 623,54
Autres créances d'exploitation	16 555 799,71	-	16 555 799,71		15 755 782,45
Créances diverses	16 300 982,92	-	16 300 982,92		3 982 577,09
Actions propres	-	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	-
Disponibilités	1 156,24	-	1 156,24	1 156,24	67 793,83
Charges constatées d'avance (3)	3 347 471,31	-	3 347 471,31	3 347 471,31	4 301 603,58
Total actif circulant	286 110 506,76	14 446 161,27	271 664 345,49	271 664 345,49	240 945 752,54
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-	-
Compte à régulariser	-	-	-	-	-
Total général	705 149 109,10	205 725 652,98	499 423 456,12	499 423 456,12	401 829 999,21
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an			4 728 186,82		
(3) Dont à plus d'un an					

BILAN SAFRAN ELECTRICAL&POWER AU 31 DECEMBRE 2020

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020		Exercice clos le 31/12/2019
	Montants nets	Totaux partiels	Montants nets
Capital	19 426 240,00	19 426 240,00	13 503 490,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	174 710 407,38	174 710 407,38	39 373 270,17
Ecart de réévaluation	-	-	-
Réserves		9 404 158,91	9 404 158,91
Réserve légale	1 928 000,00		-
Réserves statutaires ou contractuelles	-		-
Réserves réglementées	7 476 158,91		-
Autres	-		-
Report à nouveau	527 309,33	527 309,33	410 429,44
Résultat de l'exercice	10 211 877,76	10 211 877,76	61 698 060,69
Subventions d'investissement	421 615,00	421 615,00	-
Provisions réglementées	12 315 498,18	12 315 498,18	5 317 000,02
Capitaux propres	227 017 106,56	227 017 106,56	129 706 409,23
Provisions pour risques	25 043 439,09	25 043 439,09	21 274 010,94
Provisions pour charges	32 083 658,60	32 083 658,60	21 024 278,08
Total provisions	57 127 097,69	57 127 097,69	42 298 289,02
Dettes financières		28 322 594,28	22 136 583,88
Emprunts obligataires convertibles	-		-
Autres emprunts obligataires	-		-
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	-		-
Banques créditrices	2 389,20		0,59
Intérêts courus sur banques créditrices et crédits de caisse	-		-
Concours courants bancaires	-		-
Emprunts & dettes financières divers	28 320 205,08		22 136 583,29
Dettes d'exploitation & diverses		164 363 686,74	184 623 658,15
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	13 680 654,37		1 076 126,77
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	73 465 187,00		95 561 658,78
Dettes fiscales & sociales	47 674 062,42		42 476 876,89
Autres dettes d'exploitation	29 373 856,72		41 392 446,60
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	75 051,12		433 946,50
Dettes fiscales (Impôt sur les sociétés)	-		-
Autres dettes diverses	94 875,11		3 682 602,61
	-		-
Produits constatés d'avance	22 592 970,85	22 592 970,85	23 065 058,93
Total des dettes (1)	215 279 251,87	215 279 251,87	229 825 300,96
Compte à régulariser		-	-
Total général	499 423 456,12	499 423 456,12	401 829 999,21
(1) Dont à plus d'un an	-		-
Dont à moins d'un an	215 279 251,87		229 825 300,96

COMPTE DE RESULTAT DE SEP au 31 DECEMBRE 2020

	Exercice clos au 31/12/2020		Exercice clos le
	Montants	Totaux partiels	31/12/2019
Production vendue		630 955 280,35	667 094 843,16
Ventes de produits fabriqués	530 075 993,58		549 564 580,15
Prestations de services	100 879 286,77		117 530 263,01
Montant net du chiffre d'affaires		630 955 280,35	667 094 843,16
Production stockée		(20 783 310,14)	(980 486,51)
En cours de production de biens	(9 344 670,67)		(980 486,51)
En cours de production de services	-		
Produits finis	(11 438 639,47)		
Production immobilisée	3 534 263,67	3 534 263,67	3 336 368,77
Production de l'exercice		613 706 233,88	669 450 725,42
Consommations de l'exercice en provenance de tiers		446 894 941,05	515 776 330,02
Achats matières premières & marchandises	116 550 815,66		77 891 346,61
Achats stockés autres approvisionnements	944 417,33		599 332,52
Variations stocks matières premières & approvisionnements	5 963 836,55		(1 940 039,21)
Achats de sous traitance industrielle	217 260 412,36		314 448 230,08
Achats non stockés matières & fournitures	5 247 859,29		3 862 892,59
Services extérieurs :			
- Personnel extérieur	41 603 556,22		47 604 091,00
- Loyer crédit-bail mobilier	3 408 418,58		1 615 537,82
- Loyer crédit-bail immobilier	3 632 378,91		3 258 257,13
- Autres	52 283 246,15		68 436 681,48
Valeur ajoutée		166 811 292,83	153 674 395,40
Subventions d'exploitation	14 786 824,81	14 786 824,81	16 447 714,73
Impôts et taxes & versements assimilés		10 478 734,53	7 887 033,82
Sur rémunérations	3 986 276,28		2 357 845,59
Autres	6 492 458,25		5 529 188,23
Charges de personnel		163 987 728,99	126 579 198,45
Salaires & appointements	106 384 508,16		81 273 447,39
Charges sociales	57 603 220,83		45 305 751,06
Excédent brut d'exploitation		7 131 654,12	35 655 877,86
Reprise sur provisions & amortissements	15 376 486,07	15 376 486,07	12 432 889,78
Transferts de charges d'exploitation	25 867 005,40	25 867 005,40	35 215 407,10
Autres produits	1 862 259,16	1 862 259,16	2 111 233,76
Dotations aux amortissements, dépréciations & provisions		38 743 247,75	23 629 306,28
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	16 876 764,51		9 736 413,44
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	-		-
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	9 652 173,29		823 685,58
Dotations aux provisions	12 214 309,95		13 069 207,26
Autres charges	4 170 088,34	4 170 088,34	2 962 534,22
Résultat d'exploitation		7 324 068,66	58 823 568,00

	Exercice clos au 31/12/2020		31/12/2019
	Montants	Totaux partiels	Totaux partiels
Report		7 324 068,66	58 823 568,00
Produits financiers		2 704 999,19	22 613 983,41
De participations	-		20 643 550,53
D'autres valeurs mobilières & créances de l'actif immobilisé	-		-
Autres intérêts & produits assimilés	145 003,46		283 540,88
Reprises sur dépréciation & provisions, transferts de charges	2 461 019,36		1 686 892,00
Différences positives de change	98 976,37		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-		
Charges financières		2 042 552,04	1 564 854,22
Dotations aux dépréciations & provisions	964 740,85		210 551,42
Intérêts & charges assimilés	1 038 594,45		1 354 302,80
Différences négatives de change	39 216,74		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-		
Résultat financier		662 447,15	21 049 129,19
Résultat courant avant impôt		7 986 515,81	79 872 697,19
Produits exceptionnels		4 079 412,29	2 028 071,10
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-		
Produits de cessions d'éléments d'actif	1 483,62		
Subventions d'investissements virées au résultat	23 000,00		
Autres	-		
Reprises sur dépréciation & provisions, transferts de charges	4 054 928,67		2 028 071,10
Charges exceptionnelles		4 826 104,23	2 357 112,05
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	620 004,89		1 670 756,45
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-		
Valeur comptable des éléments immobilisés & financiers cédés	1 363 139,95		-
Autres	-		-
Dotations aux amortissements, dépréciations & provisions	-		
Dotations aux provisions réglementées	2 842 959,39		686 355,60
Dotations aux amortissements, dépréciations & provisions	-		
Résultat exceptionnel		(746 691,94)	(329 040,95)
Résultat avant impôt & participation		7 239 823,87	79 543 656,24
Participation des salariés	1 158 356,62	1 158 356,62	3 191 064,99
Impôt sur les sociétés	(4 130 410,51)	(4 130 410,51)	14 654 530,56
Résultat de l'exercice		10 211 877,76	61 698 060,69
Plus-values ou moins-values de cessions comprises dans le résultat exceptionnel			
Produits de cessions d'éléments de l'actif		1 483,62	-
- Sur immobilisations incorporelles	-		
- Sur immobilisations corporelles	1 483,62		
- Sur immobilisations financières	-		
Valeur comptable des éléments d'actif cédés		1 363 139,95	-
- Sur immobilisations incorporelles	-		
- Sur immobilisations corporelles	1 363 139,95		
- Sur immobilisations financières	-		
Plus-values ou moins-values de cessions		(1 361 656,33)	-

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

SOMMAIRE

A. ETATS FINANCIERS

B. ANNEXE

1.	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	8
2.	PRINCIPES COMPTABLES	10
3.	NOTES SUR LE BILAN	19
4.	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	29
5.	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	33

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

A. ETATS FINANCIERS

Comptes annuels 2020

Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

Compte de résultat au 31 décembre 2020

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Note</i>	31.12.2019	31.12.2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires	4.1	667 095	630 955
Production stockée		-980	(20 783)
Production immobilisée		3 336	3 534
Transfert de charges d'exploitation	4.2	35 215	25 867
Reprises sur amortissements et provisions		12 433	15 376
Autres produits		18 559	16 649
Produits d'exploitation (1)		735 658	671 599
CHARGES D'EXPLOITATION		0	0
Consommations de l'exercice en provenance de tiers		0	0
Achats stockés d'approvisionnement		0	0
Matières premières		77 891	116 551
Autres approvisionnements		599	944
Variation des stocks d'approvisionnements		(1 940)	5 964
Achats de sous-traitance		314 448	217 260
Achats non stockés de matières et fournitures		3 863	5 248
Services extérieurs		120 915	100 928
Impôts, taxes et versements assimilés		7 887	10 479
Charges de personnel		0	0
Salaires et traitements		81 273	106 384
Charges sociales		45 306	57 603
Dotations aux amortissements, aux provisions et aux dépréciations		0	0
Sur immobilisations: dotations aux amortissements et dépréciations		9 736	16 877
Sur actif circulant: dépréciations		824	9 652
Pour risques et charges: dotations aux provisions		13 069	12 214
Autres charges		2 963	4 170
Charges d'exploitation (2)		676 834	664 275
Résultat d'exploitation (1) - (2)		58 824	7 324
Produits financiers		22 614	2 705
Charges financières		1 565	2 043
Résultat financier	4.4	21 049	662
Résultat courant (avant impôts)		79 873	7 987
Produits exceptionnels		2 028	4 079
Charges exceptionnelles		2 357	4 826
Résultat exceptionnel	4.5	(329)	(747)
Participation des salariés	4.6	3 191	1 159
Impôts sur les bénéfices	4.7	14 655	(4 130)
Total des produits		760 300	678 383
Total des charges		698 602	668 171
Bénéfice / (Perte) net(te)		61 698	10 212

Comptes annuels 2020

Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

Bilan au 31 décembre 2020

ACTIF						
<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Note</i>	<i>31.12.2019</i>	<i>A.P.A 01/01/2020</i>	<i>Actif brut</i>	<i>Amortissements et dépréciations</i>	31.12.2020
Immobilisations incorporelles	3.1	16 905	444	100 019	76 212	23 807
Fonds commercial		0	0	11 985	3 984	8 001
Autres immobilisations incorporelles		16 905	444	88 034	72 227	15 806
Immobilisations corporelles	3.1	27 024	36 201	166 752	109 307	57 445
Immobilisations financières	3.1	116 955	4 828	152 268	5 761	146 507
Titres de participations		116 384	0	146 939	5 761	141 178
Autres immobilisations financières		571	4 828	5 329	0	5 329
Total Actif immobilisé		160 884	41 473	419 039	191 279	227 759
Stocks et en-cours	3.2	24 782	62 508	85 266	14 320	70 946
Avances et acomptes versés	3.3	0	0	0	0	0
Créances clients et comptes rattachés	3.3	192 056	98 137	164 639	126	164 513
Autres créances	3.3	19 738	11 842	32 857	0	32 857
Valeurs de placement	3.4	0	0	0	0	0
Disponibilités	3.4	68	0	1	0	1
Charges constatées d'avance	3.6	4 302	448	3 347	0	3 347
Total Actif circulant		240 946	172 935	286 111	14 446	271 664
Prime de remboursement des emprunts	3.7	0		0		0
Ecart de conversion - Actif	3.7	0		0		0
Total actif		401 830	214 409	705 149	205 726	499 423

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

PASSIF <i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Note</i>	31.12.2019	A.P.A 01/01/2020	31.12.2020
Capital social	3.8	13 503	3 784	19 426
Autres éléments de capitaux propres	3.8	49 188	113 862	184 642
Provisions réglementées	3.8	5 317	8 210	12 737
Résultat de l'exercice	3.8	61 698		10 212
Capitaux propres		129 706	125 857	227 017
Avances et dettes conditionnées				
Autres fonds propres				
Provisions pour risques et charges	3.9	42 298	12 400	57 127
Emprunts obligataire	3.10	0	0	0
Billets non garantis de premier rang émis en USD	3.10	0	0	0
Autres emprunts et dettes financières	3.10	22 137	11 367	28 323
Avances et acomptes reçus	3.10	1 076	5 250	13 681
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.10	179 865	40 260	150 588
Autres dettes	3.10	3 682	18 812	95
Produits constatés d'avance	3.12	23 066	464	22 593
Dettes financières, d'exploitation et diverses		272 123	88 552	272 406
Ecart de conversion - Passif	3.13	0		0
Total passif		401 830	214 409	499 423

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

Tableau des flux de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	###	31.12.2020
I. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	61 698		10 212
Résultat consolidé global avant impôts			
Produits et charges sans incidence sur la trésorerie			
Amortissements, dépréciations et provisions	8 378		20 636
Neutralisation actualisation			
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)			
Variation de juste valeur des dérivés			
Résultat de cession d'éléments d'actifs	0		1 362
Résultat-part des participations ne donnant pas le contrôle			
Autres			
Produits et charges sans incidence sur la trésorerie	0		0
Flux de trésorerie opérationnels avant variation du besoin en fonds de roulement	70 076		32 209
Variation nette des stocks et en-cours de production	(1 044)		16 346
Variation nette des dettes et créances d'exploitation	15 436		33 189
Variation nette des autres débiteurs et créditeurs			
Variation du besoin en fonds de roulement des activités destinées à être cédées en relation avec le Groupe			
Variation du besoin en fonds de roulement	14 392		49 535
TOTAL I	84 468		81 744
II. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Capitalisation des frais de R&D			
Décassements nets sur immobilisations incorporelles	(7 133)		(12 164)
Décassements nets sur immobilisations corporelles	(6 080)		(6 783)
Cessions de filiales			
Acquisition de filiales	(290)		-
Dettes sur immobilisations corporelles	-43		(359)
Résultats de cession d'éléments d'actifs	0		0
Encaissements nets sur cessions de titres ou d'activités	0		0
Autres variations			
Flux de trésorerie provenant des activités destinées à être cédées en relation avec le Groupe			
TOTAL II	(13 546)		(19 306)
III. Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Variation de capital	1 050-		
Acquisitions ou cessions d'actions d'autocontrôle			
Remboursement d'emprunts			(161)
Nouveaux emprunts			
Variation des avances remboursables			275
Variation des financements court terme			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(57 285)		(61 581)
Dividendes versés aux minoritaires			
Flux de trésorerie provenant des activités destinées à être cédées en relation avec le Groupe			
TOTAL III	(56 235)		(61 467)
Incidence des variations de taux de change	TOTAL IV	0	0
Augmentation/(diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	I+II+III+IV	14 687	971
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	(36 758)		(22 069)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture des activités et actifs acquis			4 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	(22 069)		(17 098)

A titre d'information, les avances financières du groupe sont intégrées en trésorerie.

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

B. ANNEXE

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

La société est détenue de manière ultime par Safran SA, qui est une société cotée en continu sur le compartiment A du marché Eurolist d'Euronext Paris.

A ce titre, elle est intégrée dans les comptes consolidés publiés par :

Safran SA, 2 Boulevard du Général Martial Valin, 75724 PARIS CEDEX 15, SIREN : 562 082 909.

Ce qui exonère SAFRAN ELECTRICAL & POWER de publier ses propres comptes consolidés.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Elles sont exprimées en milliers d'euros, sauf indication contraire.

L'exercice clos le 31 décembre 2020 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 512.663 k euros.

Le résultat net comptable de l'exercice est un bénéfice de 10.212 k euros.

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Impacts de la pandémie Covid-19

La pandémie Covid-19 qui a débuté en Chine en décembre 2019, a impacté fortement le trafic aérien et le secteur de l'aéronautique au niveau mondial et a donc eu, des répercussions sur les activités de la société.

1.1. CONTINUITE D'EXPLOITATION ET LIQUIDITES

La société utilise le système de centralisation de trésorerie du Groupe Safran lui permettant de gérer de façon optimale tant ses besoins que ses excédents de trésorerie.

Le Groupe dispose des liquidités suffisantes pour financer la poursuite de l'ensemble des activités de la société.

1.2. PLAN D'ADAPTATION

Après avoir mis œuvre des dispositifs d'activité partielle aux deuxième et troisième trimestres 2020, la société a déployé le dispositif d'Activité Partielle Longue Durée à partir du 1^{er} octobre 2020.

L'indemnisation de l'Etat au titre des différents dispositifs d'activité partielle a été comptabilisée en diminution des charges de personnel.

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

Un accord sur la Transformation d'Activité a été conclu le 08 juillet 2020 entre la Direction et les organisations syndicales représentatives. Les objectifs de cet accord sont d'adapter les coûts de la Société à la situation actuelle tout en préservant l'emploi et les compétences afin de conserver une capacité de rebond.

Cet accord fixe un cadre au déploiement du dispositif d'activité partielle Longue Durée institué par la loi du 17 juin 2020.

Il court pour une durée déterminée allant jusqu'au 31 décembre 2021.

Les mesures de cet accord sont :

- Incitation au départ volontaire en retraite pour accélérer les fins de carrière des salariés ;
- Incitation à la mobilité interne et externe, via des possibilités de détachements ou de congés spéciaux notamment ;
- Plafonnement de l'intéressement pour 2020 et 2021 ;
- Suspension des mesures d'abondement sur épargne salariale investie en 2021 ;
- Suspension des cotisations de retraite supplémentaire des ingénieurs et cadres sur 2021 ;
- Recours à la formation et aux nouveaux dispositifs mis à disposition des entreprises.

Cet accord intègre une clause dite « de retour à meilleure fortune » permettant de lever partiellement ou totalement certaines mesures en 2021 en fonction du niveau possible de reprise de l'activité de la Société.

Un bilan d'application permettra d'apprécier fin 2021, le cas échéant, selon l'évolution de la situation, s'il convient ou non de prolonger cet accord ou d'en conclure un nouveau.

Au 31 décembre 2020, les coûts de la période concernant les incitations au départ volontaire en retraite et à la mobilité externe ont été comptabilisés en charges de personnel pour 1 200 k€.

Les coûts relatifs aux départs durant l'année 2021 ont été quant à eux, provisionnés pour un montant de 2 351 k€.

1.3. PRESENTATION DES IMPACTS COVID-19

Les impacts de la pandémie sur l'activité de la Société affectent l'ensemble du compte de résultat et du bilan et ne sont pas isolés. La définition du résultat exceptionnel est sans changement par rapport aux exercices précédents.

1.4. AUTRES ACTIFS

Evaluation des stocks et encours

La valorisation des stocks et encours tient compte du retraitement de la sous activité (sous absorption des frais fixes) qui a été considérée comme une charge de la période.

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

Au 1^{er} janvier 2020, la société a bénéficié de l'apport partiel d'actifs associé à l'activité de distribution électrique de la société Zodiac Aero Electrique SAS. L'activité correspondante représentait un chiffre d'affaires de 280M€ au titre de l'année 2019.

La société a été touchée par la pandémie COVID19 qui a entraîné une baisse importante des quantités d'avions livrées par les clients avionneurs et un fort ralentissement du trafic aérien et par voie de conséquence des livraisons d'équipement neufs, des activités de service, réparations et ventes de pièces de rechanges.

Cette baisse est particulièrement marquée sur les avions commerciaux et d'affaires. Les programmes militaires et hélicoptères se sont maintenus à un niveau proche de celui de 2019 voire en hausse.

Globalement, le chiffre d'affaires a ainsi baissé de 33% par rapport à 2019 (pro-forma incluant les activités EPS).

Des mesures d'adaptation des coûts ont été mises en œuvre sur l'ensemble des sites pour faire face à cette baisse d'activité. Le dispositif d'activité partielle offert par l'Etat jusqu'au mois de septembre puis à partir d'octobre le dispositif Activité Partielle Longue Durée (APLD) ont été déployés. Les approvisionnements de matière, les frais de fonctionnement et le recours à la sous-traitance ont été ajustés à la baisse.

2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1. Règles et méthodes comptables

2.1.1. Référentiel appliqué

Les comptes sociaux au 31 décembre 2020 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon les dispositions du Plan Comptable général tels que définis dans le règlement ANC 2014-03 (version consolidée au 1^{er} janvier 2020).

Les recommandations et observations de l'ANC relatives à la prise en compte des conséquences de l'évènement Covid-19 dans les comptes de la société ont été appliquées.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence pour fournir une image fidèle et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Sauf indication contraire, la méthode retenue pour la valorisation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

2.1.2. Changements de méthode comptable

La société applique, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017, le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture. L'adoption de ce nouveau règlement n'a eu aucun impact sur les comptes de la société.

2.2. Immobilisations incorporelles

Toutes les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition historique ou de production (hors frais financiers) diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

- les brevets et licences sont amortis sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation si elle est plus brève,
- les logiciels d'application sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, augmenté des coûts de développement nécessaires à leur mise en œuvre. Ils sont amortis linéairement sur une durée de un à cinq ans,
- les droits d'émission de gaz à effet de serre (CO₂) sont comptabilisés conformément à l'avis 2004 C du comité d'urgence et à la recommandation 2009-R.02 du 5 mars 2009 du CNC (le cas échéant).

Les dépenses de R&D sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues.

Nous précisons que dans le cadre du projet de migration de nos systèmes d'informations, les dépenses internes et externes de l'exercice, relatives à la mise en place du logiciel ont été activées dans les comptes sociaux du fait d'un classement par la société en logiciel autonome. Ce projet nous apporte un outil logiciel intégré et unique qui se substitue à différents outils non intégrés dans tout le périmètre des sociétés gérées par Safran Electrical & Power. Ce nouveau logiciel n'induit pas de changement d'organisation ni, pour l'essentiel, de changement de processus.

2.3. Immobilisations corporelles

Conformément à la réglementation comptable (règlement 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable), à partir du 1^{er} janvier 2005, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût d'acquisition est constitué notamment du prix d'achat, des frais accessoires et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les immobilisations acquises en devises étrangères sont converties au cours du jour de l'opération.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur prix de revient de production.

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

Suite à l'application du règlement CRC 04-06, la Société a été amenée à appliquer la méthode par composants sur certains actifs (définir les types d'actifs concernés – immeubles, usines ...).

Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction ne sont pas incorporés au coût de revient des immobilisations concernées

2.3.1. Amortissements

Les principales durées d'utilisation sont :

	Durée	Méthode
Logiciels	1 - 5 ans	Linéaire - dégressif
Fonds de commerce	40 ans	Linéaire
Constructions robustes	40 ans	Linéaire
Constructions légères - Installations techniques	10 - 20 ans	Linéaire
Matériel et outillages	5 - 15 ans	Linéaire - dégressif
Autres (dont agencements)	3 - 15 ans	Linéaire - dégressif

2.3.2. Dépréciations

Si à la clôture des comptes, il existe un indice de perte de valeur, la société effectue un test de dépréciation. Les indices retenus sont d'ordre externe comme des événements ou modifications d'environnement de marché ayant un effet négatif sur l'entité, qui sont intervenus au cours de l'exercice ou qui surviendront dans un proche avenir ou d'ordre interne comme l'obsolescence ou des changements importants dans le mode d'utilisation du bien.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, la valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie. La valeur d'usage est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour la Société.

2.4. Immobilisations financières

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition hors frais accessoires d'achat qui sont comptabilisés en charges de l'exercice en cours duquel ils sont encourus.

Une dépréciation des titres de participation doit être comptabilisée pour le montant de la différence lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire des titres est appréciée soit :

- en fonction de la quote-part de situation nette corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes significatives nettes des impôts correspondants

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

- en fonction de la valeur intrinsèque des fonds propres, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus (valeur d'entreprise), diminuée, le cas échéant, de l'endettement.

Les prêts et autres immobilisations financières font l'objet de provisions si leur caractère recouvrable est incertain.

2.5. Stocks et travaux en cours

2.5.1. Valeurs brutes

Les stocks et les en-cours sont valorisés au coût de revient (coût d'acquisition ou de production), déterminé selon la méthode du CMUP, ou à la valeur probable de réalisation si celle-ci est inférieure. Aucun frais financier n'est inclus dans la valorisation.

Le coût de revient est déterminé sur la base d'une capacité normale de production, excluant ainsi l'effet potentiel d'une sous-activité.

2.5.2. Dépréciations

Une dépréciation est constituée lorsque le coût de revient des stocks et travaux en cours est supérieur à la valeur de réalisation, notamment en raison de l'absence de perspective de vente, de la rotation considérée comme très lente ou d'obsolescence.

2.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée sur les créances lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée, client par client, sur la base d'une estimation des risques sur encaissements basée sur des indicateurs de marché.

Les dettes et créances en devises sont converties au cours en vigueur au 31 décembre.

Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écarts de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Les pertes de change latentes qui ne sont pas compensées par une couverture de change font l'objet d'une provision pour risque.

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

2.7. Disponibilités

Les disponibilités sont constituées essentiellement des comptes bancaires créditeurs détenus par la Société et des fonds de caisse. Les liquidités ou exigibilités en monnaies étrangères existant à la clôture des comptes sont converties au cours en vigueur au 31 décembre.

Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés en résultat financier.

2.8. Valeurs mobilières de placement

Pour les VMP, les règles d'évaluation suivantes s'appliquent :

- La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires,
- Lorsque la valeur d'inventaire correspondant au cours de clôture / valeur d'utilité / valeur probable de négociation est inférieure à la valeur brute comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.9. Autres créances / Autres dettes

Dans le cadre de la centralisation de la trésorerie du Groupe, la société Safran a mis en place une convention de gestion de trésorerie permettant la création d'un compte courant financier entre la Société et la société Safran.

Le poste « Autres créances » ou « Autres Emprunts et Dettes Financières Divers » est essentiellement constitué du compte courant Safran SA.

2.10. Provisions réglementées

Les majorations des taux d'amortissement courants autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement et pratiqués sur les immobilisations incorporelles et/ou corporelles sont considérées comme amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.

2.11. Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée dès lors qu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie.

Les provisions pour risques et charges suivent les règles de constitution suivantes :

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

- Les provisions pour risques sont constituées en fonction du risque connu à la date d'arrêté des comptes du présent exercice comptable.
Elles correspondent aux montants des dommages réclamés ou estimés compte tenu du déroulement des procédures et des avis des avocats de la société.
- Les provisions pour charges correspondent principalement aux :
 - provisions pour risques techniques (voir note ci-dessous),
 - provisions pour pertes à terminaison et pertes sur engagement de livraisons (voir note ci-dessous),
 - retraites et autres avantages assimilés (voir note ci-dessous),
 - provisions pour garanties de fonctionnement (voir note ci-dessous),
 - provisions pour pertes à terminaison et pertes sur engagement de livraisons (voir note ci-dessous),
 - provisions pour pénalités sur retard de livraisons (voir note ci-dessous),
 - autres.

2.11.1. Provisions pour risques techniques

Elles sont constituées pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre des garanties notamment de fonctionnement et de performance sur les livraisons de moteurs et d'équipements.). Ces provisions sont, selon les cas, déterminées sur la base de dossiers techniques ou sur une base statistique, notamment en fonction de pièces retournées sous garantie.

2.11.2. Pertes sur engagement de livraisons – perte à terminaison

Une provision pour pertes sur engagement de livraisons, dans le cas des contrats de vente de série, est comptabilisée dès lors que :

- il existe une probabilité forte qu'un contrat se révèle déficitaire (contrat dont les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat) ;
- le contrat, signé avant la date de clôture, est générateur d'obligations pour la société, sous forme de livraison de biens, de prestations de services ou à défaut sous forme de versement d'indemnités de rupture ;
- l'obligation de la société peut être estimée de manière fiable.

Les coûts inévitables faisant l'objet de la provision représentent le montant le plus faible du coût net d'exécution du contrat (i.e. la perte prévue sur le contrat) et du coût découlant du défaut d'exécution du contrat (par exemple, coût de sortie en cas de rupture anticipée).

Pour les contrats déficitaires faisant l'objet d'engagements fermes, les pertes sur engagement de livraisons sont imputées en priorité en dépréciation des en-cours pour la part de production déjà réalisée, et comptabilisées en provisions pour le complément.

2.11.3. Retraites et engagements assimilés

La société supporte différents engagements au titre de régimes de retraite et assimilés à prestations définies, dont les plus significatifs sont décrits ci-dessous :

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière supportés par la société au titre de la convention collective des industries métallurgiques et connexes ou d'accords d'entreprise sont provisionnés.

Le personnel cadre bénéficie par ailleurs, selon les tranches d'âge, d'un régime complémentaire à cotisations définies et d'un régime de retraite différentielle à prestations définies

Ces engagements sont évalués et comptabilisés selon la recommandation n°2013-02 de l'ANC relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. L'évaluation actuarielle de l'ensemble des régimes à prestations définies est confiée à un actuaire indépendant.

Le cas échéant, l'effet de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière et retraite différentielle) est étalé sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés, conformément à la méthode dite du « corridor ». Les éléments non provisionnés (écarts actuariels et coût des services passés non reconnus, le cas échéant) sont comptabilisés hors bilan.

L'ensemble des éléments constitutifs de la charge nette de période (coût des services rendus, amortissement des écarts actuariels, effets des modifications de régime, coût financier, produit de rendement des actifs de couverture) est présenté en compte de résultat.

2.11.4. Provisions pour pénalités de retard de livraisons

Elles découlent de l'application des clauses de contrats clients prévoyant pour tout retard dans l'exécution du contrat des pénalités contractuelles, du fait de retard de livraisons. Ces provisions sont estimées au cas par cas en tenant compte des dossiers techniques en cours et des échanges avec le client.

2.11.5. Autres

Ces provisions concernent des coûts sociaux, litiges prud'homaux etc...

2.12. Opérations en devises

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours moyen du mois de la transaction. Dans le cas où la devise fait l'objet d'une couverture par la société Safran, le cours couvert, est appliqué à l'excédent du chiffre d'affaires sur les achats. Par ailleurs, les acomptes versés et reçus, les produits et charges constatés d'avance ainsi que les concessions payées d'avance sont valorisés au cours couvert de l'année d'encaissement.

A la date de clôture :

Pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran :

- Les créances clients et les dettes fournisseurs sont converties au cours de clôture, sans incidence sur le compte de résultat,

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

- L'écart éventuel entre le cours couvert de la date de transaction et le cours couvert de la date de l'encaissement, appliqué à la position nette clients / fournisseurs en devise, est comptabilisé en chiffre d'affaires.
- Pour les devises ne faisant pas l'objet d'une couverture par Safran, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrite en écart de conversion actif ou passif et, le cas échéant, une provision pour pertes de change est comptabilisée.
- Les provisions en devise sont valorisées au cours de clôture. L'écart de change est comptabilisé en résultat financier.
- La composante en devise des provisions pour perte à terminaison et/ou d'engagement livraison en euro est valorisée au cours couvert de l'année de réalisation de la perte, pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran.

2.13. Contrats long terme

La Société comptabilise certains de ses contrats au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée, en fonction de la nature des prestations vendues, selon les jalons techniques atteints, ou sur la base des coûts engagés. Cette méthode nécessite une correcte estimation des données à terminaison évaluées sur la base des prévisions de flux de trésorerie futurs qui tiennent compte des obligations et indices contractuels ainsi que d'autres paramètres internes au contrat retenus en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une correcte estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Les travaux en cours sont évalués au coût de production c'est à dire le coût direct des matières premières, de la main-d'œuvre de production et des achats de sous-traitance consommés dans le cycle de production, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels dont les frais d'approvisionnement et d'achat.

Le coût des ventes est constaté en appliquant le degré d'avancement aux coûts estimés à terminaison (hors provisions pour risques programmes). L'écart entre les coûts comptabilisés et les coûts constatés en sortie d'en cours est porté en travaux en cours s'il est positif,

Les provisions pour pénalités et/ou garanties sont constatées dans les comptes de provisions pour risques et charges en appliquant le pourcentage d'avancement aux montants à terminaison de ces provisions.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaires afin de couvrir les risques et obligations de la Société est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en dépréciation d'en-cours en premier lieu et/ou en provision pour pertes à terminaison ou d'engagement de livraison si le montant de la perte attendue est supérieure aux en-cours comptabilisés à l'actif du bilan de la Société à la date de clôture de l'exercice.

2.14. Note sur les aspects environnementaux

Néant.

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

2.15. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires reconnu par la société est essentiellement relatif à :

- Des ventes de biens et de services, ainsi que les produits de redevances et de licences.

Dans ce cas, le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société, lorsqu'il peut être évalué de façon fiable et lorsque la Société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété des biens et des services.

- Des contrats considérés à long terme dont la comptabilisation est réalisée au moyen de la méthode de l'avancement (voir 2.13).

Le chiffre d'affaires reconnu par la Société au cours de l'exercice comptable correspond à la progression du degré d'avancement des contrats concernés sur laquelle est appliquée l'estimation à terminaison des revenus de la Société sur ces contrats.

2.16. Résultat exceptionnel

La définition du résultat exceptionnel retenue est celle qui résulte de l'application du Plan Comptable Général défini au règlement ANC N° 2016 – 07 du 4 novembre 2016.

Le résultat exceptionnel comprend notamment les plus-values ou moins-values de cessions d'éléments de l'actif immobilisé.

2.17. Impôts sur les bénéfices et intégration fiscale

La Société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par Safran SA, société immatriculée en France à Paris sous le RCS 562 082 909 depuis le 1^{er} janvier 2005.

La convention d'intégration fiscale conclue entre la Société et la société Safran prévoit que la Société comptabilise la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et que la société Safran enregistre le solde de l'impôt dû au titre du résultat fiscal d'ensemble.

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Valeurs brutes

	31.12.2019	Apport partiel actif 01.01.2020	Acquisitions, apports, création, augmentation	Reclassement	Cessions, scissions, diminution	31.12.2020
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Frais de recherche et de développement						
Concessions et droits similaires	0	0	0	0	0	0
Fonds de commerce et droit au bail	77	3 907	8 001	0	0	11 985
Autres immobilisations incorporelles	72 027	5 485	1 368	4 662	13	83 528
Immobilisations incorporelles en cours	6 188	120	2 795	-4 600	0	4 504
Avances et acomptes	0	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	78 292	9 512	12 164	62	13	100 017
Terrains	233	1 967	0	0	0	2 200
Constructions	17 459	22 297	405	326	31	40 456
Installations, matériel, outillages	26 658	72 811	1 659	4 948	5 481	100 594
Autres immobilisations corporelles	10 234	4 673	227	913	455	15 591
Immobilisations corporelles en cours	5 106	3 852	3 649	-5 791	0	6 817
Avances et acomptes	30	709	843	-458	30	1 094
Immobilisations corporelles	59 720	106 309	6 783	-62	5 997	166 752
Participations financières	123 325	0	23 614	0	0	146 939
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	568	4 828	0	0	69	5 327
Immobilisations financières	123 893	4 828	23 614	0	69	152 265

Dans le cadre des restructurations des entités ex ZODIAC, le poste fonds de commerce enregistre une augmentation liée d'une part à l'acquisition d'une activité de services intégré dans notre division des services d'Interconnexion Electriques Europe (ISE) avec effet au 1^{er} janvier 2020 et d'autre part des fonds de commerce liés à l'activité Services de ZODIAC intégrés dans notre division Power avec effet au 1^{er} juillet 2020.

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

Amortissements et dépréciations

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	Apport partiel actif 01.01.2020	Dotations	Reclassement	Reprises	31.12.2020
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0	0	0
Concessions et droits similaires	0	0	0	0	0	0
Fonds de commerce et droit au bail	77	3 907	0	0	0	3 984
Autres immobilisations incorporelles	61 310	5 161	5 769	0	13	72 227
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	-
Avances et acomptes	0	0	0	0	0	-
Immobilisations incorporelles	61 387	9 068	5 769	-	13	76 211
Terrains	0	1 047	45	0	0	1 092
Constructions	8 499	11 791	2 387	-267	31	22 379
Installations, matériel, outillages	17 127	53 678	7 080	296	4 118	74 063
Autres immobilisations corporelles	7 069	3 592	1 596	-30	455	11 773
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	-
Avances et acomptes	0	0	0	0	0	-
Immobilisations corporelles	32 695	70 108	11 108	0,00	4 604	109 306

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	Apport partiel actif 01.01.2020	Dotations	Reclassement	Reprises	31.12.2020
Dépréciations immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	-
Dépréciations immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	-
Dépréciations immobilisations financières	6 941	0	0	0	1 180	5 761
Autres dépréciations	0	0	0	0	0	-
Dépréciations	6 941	0	0	-	1 179,7493	5 761

Comptes annuels 2020

Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

Tableau des filiales et participations

	Note	Capital (2)	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires de l'exercice (2020) Norme locale	Résultat de l'exercice (2020) Norme locale (2)	Dividendes encaissés sur l'exercice (2020)
					Brut	Net					
(en milliers d'euros)											
Filiales (plus de 50 % du capital détenu)											
Safran Engineering Services GmbH	(1)	26	-628	100%	26	26			19 468	-3 029	0
SEngS SASU	(1)	88	-1 294	100%	54 204	54 204			102 052	-17 611	0
SEngS UK Ltd		6	-301	100%	7	0			4 512	174	0
Safran Electrical & Power Maroc	(2)	11 300	27 659	100%	10 092	10 092			95 136	4 866	0
SEngS Canada Inc	(2)	180	256	100%	212	212			269	74	
Safran electrical &Power IndiaPvt Ltd	(2)	2 853	177	100%	3 251	3 251			3 965	302	0
Safran Electrical Components UK	(2)	1	28 368	100%	8 627	8 627			22 714	2 945	0
Safran Electrical Components Canada	(2)	22 374	9 181	100%	26 270	26 270			13 794	1 739	
Safran Electrical Components SAS		2321	10 898	100%	23 614	23 614			40 898	2 240	0
Participation (10 % à 50 % du capital détenu)											
MATIS Aerospace	(1)	7 371	23 282	50%	7 933	7 933			44 109	-5 062	0
EHMS		430	-237	50%	573	145		0	1 109	94	0
SAIFEI		24 838	13 890	49%	12 131	6 806			19 358	2 594	0

(1) Pas de dépréciation des titres constatée en référence au point 2.4 de la présente annexe

(2) Capital converti au taux de clôture - Résultat converti au taux moyen annuel

Comptes annuels 2020

Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

3.2. Stocks et en-cours

	31.12.2019			31.12.2020		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Matières premières et appro.	13 886	3 773	10 113	32 087	9 382	22 705
Produits finis	6 793	350	6 442	36 341	4 324	32 016
En-cours de production	8 815	588	8 227	16 838	614	16 223
Marchandises			0	0		0
Total	29 494	4 712	24 782	85 265	14 320	70 945

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Dépréciation	Net
Au 31.12.2019	29 494	4 712	24 782
Variations de la période	(12 670)	3 675	(16 345)
Dépréciation nette	-	-	-
Apport partiel actif	68 441	5 933	62 508
Au 31.12.2020	85 265	14 320	70 945

3.3. Créances

Au 31 décembre 2020, les créances se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut au 31.12.2020	< 1 an	> 1 an à 5 ans	+ 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	0	0	0	0
Créances clients et comptes rattachés	164 639	164 447	192	0
Créances fiscales et sociales	29 642	29 642	0	0
Autres créances d'exploitation	154	154	0	0
Créances d'exploitation	194 434	194 242	192	0
Créances diverses	3 061	3 061	0	0
Charges constatées d'avance	3 347	3 347	0	0
Ecart de conversion actif	0	0	0	0
Autres créances	6 409	6 409	0	0
Dépréciations	(126)	0	(126)	0
Total	200 717	200 650	66	0

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

3.4. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	31.12.2020
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	68	1
Valeur mobilières de placement et disponibilités	68	1

3.5. Produits à recevoir

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	31.12.2020
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances d'exploitation	54 981	81 230
Autres créances	1	7 696
Total	54 982	88 926

Les produits à recevoir sur créances d'exploitation représentent les factures à établir et les virements commerciaux

Les produits à recevoir sur autres créances représentent en majorité les produits à recevoir liés au chômage partiel auxquels se rajoutent des produits à recevoir divers.

3.6. Charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avance au 31 décembre N sont de 3 347 k€.

3.7. Ecarts de conversion actif et primes de remboursement des emprunts

L'ensemble des créances bénéficient de la couverture SAFRAN ; il n'y a donc pas d'écart de conversion actif.

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

3.8. Capitaux propres

Catégorie de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 942 624	592 275	-	10
Actions de préférence	-	-	-	-

(en milliers d'euros)	31.12.2019	Reconstitution sur prime apport	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31.12.2020
Capital social	13 503			5 923	-	19 426
Autres éléments de capitaux propres	-					-
Primes d'émission de fusion, d'apport	39 373			135 338		174 711
Ecart de réévaluation	-					-
Réserve légale	1 928					1 928
Réserves indisponibles	7 476			-		7 476
Réserve statutaire et contractuelle	-					-
Réserves réglementées	-					-
Autres réserves	-					-
Report à nouveau	410		117			527
Acompte sur dividendes	-					-
Subventions d'investissements	-			445	23	422
Provisions réglementées	5 317	8 210		2 842	4 054	12 315
Résultat de l'exercice	61 698		(61 698)	10 212	-	10 212
Total	129 705		(61 581)	154 760	4 077	227 017

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

3.9. Provisions réglementées et provisions pour risques et charges

	31.12.2019	Apport partiel actif 01.01.2020	Dotations	Reprises		31.12.2020
				sans objet	avec utilisation	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Amortissements dérogatoires	5 317	8 210	2 843	4 054	-	12 316
Autres provisions réglementées	(0)	-		-		(0)
Total provisions réglementées	5 316	8 210	2 843	4 054	-	12 316
Garanties de fonctionnement - risques techniques	13 248	2 878	5 662	5 027	-	16 761
Pénalités sur marchés	3 654	2 741	266	1 085	971	4 605
Prestations à fournir	-	-	-	-	-	-
Engagements de retraite et assimilés	19 449	6 248	5 275	171	1 914	28 887
Contrats commerciaux et créances à long terme	-	-	-	-	-	-
Pertes à terminaison et pertes en carnet	483	-	-	483	-	-
Litiges	752	8	614	220	242	912
Autres Provisions pour charges	4 712	525	3 181	958	1 499	5 961
Total provisions pour risques et charges	42 298	12 400	14 999	7 944	4 626	57 126
Résultat d'exploitation			14 776	7 405	4 626	
Résultat financier			223	539	-	
Résultat exceptionnel			2 843	4 054		
Total			17 842	11 998	4 626	

Les dotations aux provisions pour risques techniques correspondent à des risques sur programmes nés au cours de l'exercice, pour défaut de qualité dans la livraison de nos biens ou services ; les reprises traduisent la levée du risque.

Engagements de retraite et assimilés

Comptes annuels 2020

Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	31.12.2020
Taux d'actualisation	0,60%	0,50%
Taux d'inflation	1,75%	1,75%
Taux de rendement des actifs	0,60%	0,50%
Taux d'augmentation des salaires	Table par âge 1,12% - 5%	Table par âge 1,12% - 5%
Age probable de départ personnel cadre	64	64
Age probable de départ personnel non cadre	62	62
Table de mortalité utilisée	INSEE 2013-2015 / TGHF05	INSEE 2013-2015 / TGHF05

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	31.12.2020	Régimes de retraites à prestations définies	Indemnité de départ à la retraite
Valeur actualisée de l'obligation	(22 239)	(32 536)	(924)	(31 613)
Valeur de marché des actifs de couverture	0	0	0	0
Droits accumulés supérieurs/(inférieurs) aux actifs de couverture	(22 239)	(32 536)	(924)	(31 613)
Ecart actuariel et coût des services passés non comptabilisés au bilan	8 180	11 721	203	11 518
Engagements provisionnés au bilan	(14 059)	(20 815)	(721)	(20 095)
Coût des services rendus	1 152	2 048	30	2 017
Coût financier	274	181	2	179
Amortissement des écarts actuariels	230	375	(201)	576
Evénements spéciaux	0	9 257	0	9 257
Charge	1 656	11 861	(168)	12 029
Rendement attendu des actifs de couverture	0	0	0	0
Prestations payées	(988)	(1 577)	0	(1 577)
Variation de provision - dotation (reprise)	668	10 284	(168)	10 452

Régimes de retraite à prestations définies

Pour mémoire, le Groupe a procédé à la fermeture au 31/12/17 du régime de retraite supplémentaire à prestations définies et au gel des droits conditionnels au 31/12/16.

La population éligible de ce groupe fermé est ainsi composée de cadres supérieurs du Groupe, justifiant de cinq années d'ancienneté au 31/12/17.

La fermeture de ce régime s'est inscrit dans une évolution du dispositif de retraite supplémentaire des cadres supérieurs au sein du Groupe, avec la mise en place d'un régime à cotisations définies art. 83 additionnel (régime collectif et obligatoire) et d'un régime à cotisations définies art. 82 (régime collectif et facultatif) depuis le 1er janvier 2017.

Comptes annuels 2020

Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

Indemnités de départ à la retraite

Sont inclus dans cette rubrique, les engagements au titre des indemnités de fin de carrière légales et des majorations de ces indemnités prévues dans la Convention Collective de la Métallurgie.

3.10. Dettes financières, dettes d'exploitation et dettes diverses

<i>(en milliers d'euros)</i>	Bruts au 31.12.2020	A 1 an ou plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt obligataire				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Billets non garantis de 1er rang émis en USD	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements reçus	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes assimilés	28 320	28 320	-	-
Dettes rattachées à des participations	0	0 0		0
Intérêts courus	0	0 0		0
Dettes financières	28 320	28 320	0	0
Avances et acomptes reçus sur des encours	13 681	13 681	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 465	73 465	0	0
Dettes fiscales et sociales	47 674	47 674	0	0
Autres dettes d'exploitation	29 469	29 469	0 0	
Dettes d'exploitation	164 289	164 289	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	75	75	0	0
Dettes financières, d'exploitations et diverses	192 684	192 684	0	0
Produits constatés d'avance	22 593	22 593	0	0
Total	215 277	215 277	0	0

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

3.11. Charges à payer

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	31.12.2020
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 973	41 561
Dettes fiscales et sociales	39 923	37 094
Dette sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	0	0
Total	70 896	78 655

3.12. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance au 31 décembre N sont de 22.593 K€.

Ces produits correspondent à des facturations clients pour lesquelles Safran Electrical & Power considère que l'avancement des jalons techniques interne ne permet pas de reconnaître la totalité de la facturation en chiffre d'affaires.

3.13. Ecarts de conversion passif

L'ensemble des dettes bénéficient de la couverture SAFRAN ; il n'y a donc pas d'écart de conversion passif.

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	31.12.2020
Première monte, produits et prestations associés	526 205	504 285
Vente d'équipements de défense et sécurité		
Services	54 762	61 298
Ventes d'études	14 598	7 932
Autres	71 530	57 441
Total	667 095	630 955

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	31.12.2020
France	607 487	465 865
Export	59 608	165 090
Total	667 095	630 955

4.2. Transfert de charges

Ce poste enregistre l'ensemble des coûts supportés par Safran Electrical & Power qui sont ensuite refacturés à l'ensemble de ses filiales (coûts informatiques, coûts de siège, personnel détachés, département R&T central..).

4.3. Intéressement

Le 08 juillet 2020, Safran a signé avec les partenaires sociaux un accord dit de « transformation d'activité » suite à la crise COVID.

Au titre de cet accord aucune charge d'intéressement n'est constatée dans les comptes du 31 décembre 2020.

Comptes annuels 2020

Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

4.4. Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	31.12.2020
Dividendes reçus et autres produits de participation	20 644	0
Intérêts et produits assimilés	284	145
Dépréciations des titres de participation	1 687	2 461
Autres reprises de provisions financières	0	0
Différences positives de change	0	99
Produits financiers	22 614	2 705
Dépréciations des titres de participation	0	742
Autres dotations aux provisions financières	211	223
Intérêts et charges assimilés	1 354	1 039
Différences négatives de change	0	39
Charges financières	1 565	2 043
Résultat financier	21 049	662

4.5. Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	31.12.2020
Variation des provisions réglementées	1 342	1 212
Produits sur opérations de gestion	0	0
Produits sur opérations en capital	0	1
Charges sur opérations de gestion	-1 671	-1 982
Charges sur opérations en capital	0	1
Autres	0	0
Résultat exceptionnel	-329	-768

4.6. Participation des salariés

Un nouvel accord de participation aux résultats du groupe SAFRAN a été signé le 29/06/2012. Un avenant a été signé le 30 juin 2016 visant à faire évoluer les paramètres de calcul.

La Réserve Spéciale Globale de Participation (RSGP) est composée par l'addition des réserves spéciales de participation de chacune des sociétés participant à l'accord, calculées désormais sur un EBIT social retraité IFRS « ajusté ».

Comme indiqué dans le paragraphe « intéressement », suite à l'accord signé entre safran et les institutions représentatives du personnel le montant global de l'intéressement et de la participation Groupe sera limité à 4% de la masses salariale de l'entreprise

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

Dans le cadre de cet accord et compte tenu du résultat de l'entreprise le montant inscrit en réserve de participation au titre de l'exercice 2020 s'élève à 1.145 k€.

4.7. Impôt sur les bénéfices

<i>(en milliers d'euros)</i>	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	7 987		7 987
Exceptionnel	-747	-	-747
Participation des salariés	-1 159	-	-1 159
Charge d'IS	0	1 987	-1 987
Crédit d'impôts, avoirs fiscaux ..	0	-6 117	6 117

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

4.8. Accroissement et allègements de la dette future d'impôt

<i>(en milliers d'euros)</i>		31.12.2020	
NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES			
ACCROISSEMENTS		Accroissements de la base future d'impôt :	Impôt futur sur : taux de 28,41%
Provisions réglementées			
Amortissements dérogatoires	-1 212		-344
Provisions pour investissements	-		0
Autres provisions	1 789		508
Ecart latents de taux de change			0
Participation	1 144		325
Contribution Sociale Solidarité (Organic)	1 059		301
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	2 686		763
TOTAL ACCROISSEMENTS	5 466		1 553
ALLEGEMENTS		Allègement de la base future d'impôt :	Impôt payé d'avance sur:
Charges non déductibles de l'année de comptabilisation (à déduire l'année suivante)			
Contributions fiscales et parafiscales (ORGANIC)	1 076		306
Provisions pour titres	1 841		523
Provisions pour engagements de retraites et assimilés			0
Autres provisions	1 351		384
Provisions sur actif circulant	44		13
Participation	3 120		886
Ecart de change latents			0
amortissement droits d'enregistrement	0		0
Provisions pour investissements	0		0
Charges à déduire ultérieurement			0
Provisions pour pertes à terminaison	483		137
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	1 778		505
...			
TOTAL ALLEGEMENTS	9 694		2 754

La société a bénéficié d'un agrément fiscal relatif aux déficits fiscaux reportables de la société NEELOGY, société qui avait été absorbée en octobre 2019. Le montant du déficit reportable s'élève à 5.160 k€.

Le résultat fiscal de l'exercice après imputation d'une partie des déficits antérieurs à hauteur de 3 112k€ est bénéficiaire de 2 112 k€ ;

Le reliquat de déficit reportable au 31 décembre 2020 s'élève à 2.048 k€.

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

5. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

5.1. Engagements hors bilan et passifs éventuels

	31.12.2019	31.12.2020	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
<i>(en milliers d'euros)</i>	Total	Total			
Garanties de restitutions d'acompte					
Garanties de bonne fin / exécution					
Engagement donnés vis-à-vis de tiers	57 194	55 965	1 500	54 465	
Autres engagements donnés	3 288	3 906	3 906	0	
Total engagements donnés	60 482	59 871	5 406	54 465	0
Garantie de restitutions d'acompte					
Garanties de bonne fin / exécution					
Garanties de dispenses de garanties					
Autres engagements reçus					
Total engagements reçus	0	0	0	0	0

5.1.1. Engagements de crédit-bail

	Valeur à la signature du contrat	Dotations aux amortissements théoriques		Valeur nette
		de l'exercice	cumulés	
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Terrains				
Constructions		NEANT		
Installations techniques et outillages				
Autres immobilisations				
Total				

	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel (selon le contrat)
	de l'exercice	cumulées	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Terrains						
Constructions			NEANT			
Installations techniques et outillages						
Autres immobilisations						
Total						

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

5.1.2. Autres engagements financiers donnés ou reçus

Engagement sur commandes d'investissement = 3.906 k€

5.2. Instruments financiers et de couverture

Dans le cadre de la convention de trésorerie conclue entre la Société et Safran S.A., une garantie de change est accordée par Safran S.A. à la Société par laquelle Safran S.A. s'engage à acheter ou vendre les excédents ou besoins nets en devises de la Société à des cours garantis annuels. Ces cours garantis sont des cours « au pire » et Safran S.A. s'engage à reverser à la Société tout gain éventuel entre les cours garantis communiqués et les cours effectivement réalisés en fonction des volumes nets de devises traités. Ces gains sont reversés au moins une fois par an.

Au cours de l'exercice 2020, le principal cours de change garanti dont a bénéficié la Société de la part de Safran S.A. a été le suivant :

- 1 EUR = 1,17 USD

Les cours garantis EUR /USD prévisionnels dont la Société devrait bénéficier de la part de Safran S.A. pour les exercices suivants au titre de son exposition nette sont indiqués ci-après:

EUR/USD

- 2021 : 1 EUR = 1,16 USD

- 2022 : le cours cible se situe dans une fourchette communiquée dans le cadre de la publication des comptes consolidés 2020 du groupe Safran

- 2023 : le cours cible se situe dans une fourchette communiquée dans le cadre de la publication des comptes consolidés 2020 du groupe Safran

5.3. Litiges

Néant.

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

5.4. Effectif moyen

	31.12.2019	31.12.2020
Ingénieurs et cadres	616	962
Techniciens, Administratifs et Agents de maîtrise	480	768
Ouvriers	600	986
Effectif salarié	1 696	2 716
Personnel mis à disposition		
Effectif total	1 696	2 716

5.5. Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à indiquer une rémunération individuelle

5.6. Quotas d'émission de gaz à effet de serre

Néant.

5.7. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document de référence annuel du Groupe Safran mentionne cette information.

5.8. Evénements postérieurs à la clôture

Néant

SAFRAN ELECTRICAL & POWER
Société par Actions Simplifiée au capital de 19 426 240€
Siège social : 1 rue Louis Blériot CS 80049 31702 Blagnac Cedex
301 501 391 - R.C.S. Toulouse

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 25 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le vingt cinq mai à dix heures,

Les Associés de la société Safran Electrical & Power S.A.S. se sont réunis ce jour en Assemblée, au siège social de la Société, sur convocation de son Président.

La séance est présidée par Monsieur Alain SAURET en sa qualité de Président, lequel constate, d'après la feuille de présence, que tous les associés sont présents ou représentés.

La Société EY et Autres, Commissaire aux Comptes titulaire, convoquée, est excusée.

Messieurs Johan COULY et Brice BOUCHER, représentants du Comité Social et Economique Central, convoqués, sont excusés.

L'Assemblée étant régulièrement constituée peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose ensuite sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée :

- les statuts de la Société ;
- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- les rapports du Commissaire aux comptes ;
- les projets des résolutions soumises à son approbation ;

Puis le Président déclare que les rapports du Président et du Commissaire aux Comptes, ainsi que les comptes annuels ont été tenus à la disposition des Associés au siège social, ce dont l'Assemblée lui donne acte.

Le Président rappelle que les Associés sont appelés à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président et rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Approbation des comptes annuels et des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Approbation des conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce ;
- Pouvoirs en vue des formalités légales.

Après lecture des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée a adopté les résolutions suivantes :

Première résolution

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020)

La collectivité des Associés après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve lesdits comptes tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, la collectivité des Associés prend acte de l'absence de dépenses et charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 dudit Code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

(Affectation du résultat)

La collectivité des Associés décide, conformément à la proposition du Président, d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2020	10 211 877,76 euros
Report à nouveau	527 309,23 euros
Bénéfice distribuable	10 739 186,99 euros
Affectation	
- versement d'un dividende de 5,50 euros par action, soit un total de	10 684 432,00 euros
- inscription du solde en report à nouveau	54 754,99 euros

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est soumis au prélèvement forfaitaire unique prévu par l'article 200 A du Code général des impôts. Cette taxation forfaitaire au taux unique de 12,8 % est applicable de plein droit sauf option globale et expresse du contribuable pour le barème progressif. En cas d'option, le dividende est alors éligible à l'abattement de 40 % de l'article 158, 3-2° modifié du Code général des impôts.

La collectivité des Associés, constatant que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se solde par un bénéfice distribuable de 10 739 186,99 € décide de l'affecter en Dividendes pour un montant de 10 684 432,00 € (soit 5,50 € par action) et en compte "Report à nouveau" pour le solde soit 54 754,99 €.

La collectivité des Associés prend acte qu'au titre des trois derniers exercices, ont été distribuées les sommes suivantes :

Exercice	Dividende global	Montant du dividende unitaire
31 décembre 2019	61 581 180 € ⁽¹⁾	31,70 €
31 décembre 2018	57 284 628 € ⁽¹⁾	46,00 €
31 décembre 2017	71 605 785 € ⁽¹⁾	57,50 €

⁽¹⁾ Soumis au prélèvement forfaitaire unique prévu par l'article 200 A du Code général des impôts ou, sur option globale, au barème progressif après l'abattement de 40% prévu par l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution
(Conventions Réglementées)

La collectivité des Associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant des articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce, approuve les termes dudit rapport.

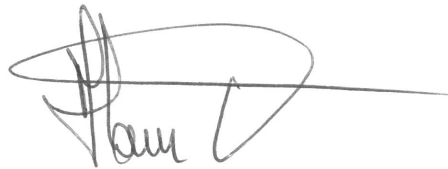
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution
(Pouvoirs pour les formalités)

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité, de dépôt ou autre qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été clos et signé par le Président.



Alain SAURET
Président



Safran Electrical & Power
Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Safran Electrical & Power

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Safran Electrical & Power,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Safran Electrical & Power relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation sont évalués et dépréciés, le cas échéant, selon les modalités décrites dans la note 2.4. de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par votre société, à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction et à apprécier que la note 2.4. de l'annexe aux comptes annuels donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à



l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse et Paris-La Défense, le 17 mai 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Baptiste Bouhier

Philippe Berteaux

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

SOMMAIRE

A. ETATS FINANCIERS

B. ANNEXE

1.	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	8
2.	PRINCIPES COMPTABLES	10
3.	NOTES SUR LE BILAN	19
4.	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	29
5.	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	33

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

A. ETATS FINANCIERS

Comptes annuels 2020

Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

Compte de résultat au 31 décembre 2020

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Note</i>	31.12.2019	31.12.2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires	4.1	667 095	630 955
Production stockée		-980	(20 783)
Production immobilisée		3 336	3 534
Transfert de charges d'exploitation	4.2	35 215	25 867
Reprises sur amortissements et provisions		12 433	15 376
Autres produits		18 559	16 649
Produits d'exploitation (1)		735 658	671 599
CHARGES D'EXPLOITATION		0	0
Consommations de l'exercice en provenance de tiers		0	0
Achats stockés d'approvisionnement		0	0
Matières premières		77 891	116 551
Autres approvisionnements		599	944
Variation des stocks d'approvisionnements		(1 940)	5 964
Achats de sous-traitance		314 448	217 260
Achats non stockés de matières et fournitures		3 863	5 248
Services extérieurs		120 915	100 928
Impôts, taxes et versements assimilés		7 887	10 479
Charges de personnel		0	0
Salaires et traitements		81 273	106 384
Charges sociales		45 306	57 603
Dotations aux amortissements, aux provisions et aux dépréciations		0	0
Sur immobilisations: dotations aux amortissements et dépréciations		9 736	16 877
Sur actif circulant: dépréciations		824	9 652
Pour risques et charges: dotations aux provisions		13 069	12 214
Autres charges		2 963	4 170
Charges d'exploitation (2)		676 834	664 275
Résultat d'exploitation (1) - (2)		58 824	7 324
Produits financiers		22 614	2 705
Charges financières		1 565	2 043
Résultat financier	4.4	21 049	662
Résultat courant (avant impôts)		79 873	7 987
Produits exceptionnels		2 028	4 079
Charges exceptionnelles		2 357	4 826
Résultat exceptionnel	4.5	(329)	(747)
Participation des salariés	4.6	3 191	1 159
Impôts sur les bénéfices	4.7	14 655	(4 130)
Total des produits		760 300	678 383
Total des charges		698 602	668 171
Bénéfice / (Perte) net(te)		61 698	10 212

Comptes annuels 2020

Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

Bilan au 31 décembre 2020

ACTIF						
<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Note</i>	<i>31.12.2019</i>	<i>A.P.A 01/01/2020</i>	<i>Actif brut</i>	<i>Amortissements et dépréciations</i>	31.12.2020
Immobilisations incorporelles	3.1	16 905	444	100 019	76 212	23 807
Fonds commercial		0	0	11 985	3 984	8 001
Autres immobilisations incorporelles		16 905	444	88 034	72 227	15 806
Immobilisations corporelles	3.1	27 024	36 201	166 752	109 307	57 445
Immobilisations financières	3.1	116 955	4 828	152 268	5 761	146 507
Titres de participations		116 384	0	146 939	5 761	141 178
Autres immobilisations financières		571	4 828	5 329	0	5 329
Total Actif immobilisé		160 884	41 473	419 039	191 279	227 759
Stocks et en-cours	3.2	24 782	62 508	85 266	14 320	70 946
Avances et acomptes versés	3.3	0	0	0	0	0
Créances clients et comptes rattachés	3.3	192 056	98 137	164 639	126	164 513
Autres créances	3.3	19 738	11 842	32 857	0	32 857
Valeurs de placement	3.4	0	0	0	0	0
Disponibilités	3.4	68	0	1	0	1
Charges constatées d'avance	3.6	4 302	448	3 347	0	3 347
Total Actif circulant		240 946	172 935	286 111	14 446	271 664
Prime de remboursement des emprunts	3.7	0		0		0
Ecart de conversion - Actif	3.7	0		0		0
Total actif		401 830	214 409	705 149	205 726	499 423

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

PASSIF <i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Note</i>	31.12.2019	A.P.A 01/01/2020	31.12.2020
Capital social	3.8	13 503	3 784	19 426
Autres éléments de capitaux propres	3.8	49 188	113 862	184 642
Provisions réglementées	3.8	5 317	8 210	12 737
Résultat de l'exercice	3.8	61 698		10 212
Capitaux propres		129 706	125 857	227 017
Avances et dettes conditionnées				
Autres fonds propres				
Provisions pour risques et charges	3.9	42 298	12 400	57 127
Emprunts obligataire	3.10	0	0	0
Billets non garantis de premier rang émis en USD	3.10	0	0	0
Autres emprunts et dettes financières	3.10	22 137	11 367	28 323
Avances et acomptes reçus	3.10	1 076	5 250	13 681
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.10	179 865	40 260	150 588
Autres dettes	3.10	3 682	18 812	95
Produits constatés d'avance	3.12	23 066	464	22 593
Dettes financières, d'exploitation et diverses		272 123	88 552	272 406
Ecart de conversion - Passif	3.13	0		0
Total passif		401 830	214 409	499 423

Comptes annuels 2020

Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

Tableau des flux de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	###	31.12.2020
I. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	61 698		10 212
Résultat consolidé global avant impôts			
Produits et charges sans incidence sur la trésorerie			
Amortissements, dépréciations et provisions	8 378		20 636
Neutralisation actualisation			
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)			
Variation de juste valeur des dérivés			
Résultat de cession d'éléments d'actifs	0		1 362
Résultat-part des participations ne donnant pas le contrôle			
Autres			
Produits et charges sans incidence sur la trésorerie	0		0
Flux de trésorerie opérationnels avant variation du besoin en fonds de roulement	70 076		32 209
Variation nette des stocks et en-cours de production	(1 044)		16 346
Variation nette des dettes et créances d'exploitation	15 436		33 189
Variation nette des autres débiteurs et créditeurs			
Variation du besoin en fonds de roulement des activités destinées à être cédées en relation avec le Groupe			
Variation du besoin en fonds de roulement	14 392		49 535
TOTAL I	84 468		81 744
II. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Capitalisation des frais de R&D			
Décassements nets sur immobilisations incorporelles	(7 133)		(12 164)
Décassements nets sur immobilisations corporelles	(6 080)		(6 783)
Cessions de filiales			
Acquisition de filiales	(290)		-
Dettes sur immobilisations corporelles	-43		(359)
Résultats de cession d'éléments d'actifs	0		0
Encaissements nets sur cessions de titres ou d'activités	0		0
Autres variations			
Flux de trésorerie provenant des activités destinées à être cédées en relation avec le Groupe			
TOTAL II	(13 546)		(19 306)
III. Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Variation de capital	1 050-		
Acquisitions ou cessions d'actions d'autocontrôle			
Remboursement d'emprunts			(161)
Nouveaux emprunts			
Variation des avances remboursables			275
Variation des financements court terme			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(57 285)		(61 581)
Dividendes versés aux minoritaires			
Flux de trésorerie provenant des activités destinées à être cédées en relation avec le Groupe			
TOTAL III	(56 235)		(61 467)
Incidence des variations de taux de change	TOTAL IV	0	0
Augmentation/(diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	I+II+III+IV	14 687	971
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	(36 758)		(22 069)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture des activités et actifs acquis			4 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	(22 069)		(17 098)

A titre d'information, les avances financières du groupe sont intégrées en trésorerie.

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

B. ANNEXE

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

La société est détenue de manière ultime par Safran SA, qui est une société cotée en continu sur le compartiment A du marché Eurolist d'Euronext Paris.

A ce titre, elle est intégrée dans les comptes consolidés publiés par :

Safran SA, 2 Boulevard du Général Martial Valin, 75724 PARIS CEDEX 15, SIREN : 562 082 909.

Ce qui exonère SAFRAN ELECTRICAL & POWER de publier ses propres comptes consolidés.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Elles sont exprimées en milliers d'euros, sauf indication contraire.

L'exercice clos le 31 décembre 2020 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 512.663 k euros.

Le résultat net comptable de l'exercice est un bénéfice de 10.212 k euros.

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Impacts de la pandémie Covid-19

La pandémie Covid-19 qui a débuté en Chine en décembre 2019, a impacté fortement le trafic aérien et le secteur de l'aéronautique au niveau mondial et a donc eu, des répercussions sur les activités de la société.

1.1. CONTINUITE D'EXPLOITATION ET LIQUIDITES

La société utilise le système de centralisation de trésorerie du Groupe Safran lui permettant de gérer de façon optimale tant ses besoins que ses excédents de trésorerie.

Le Groupe dispose des liquidités suffisantes pour financer la poursuite de l'ensemble des activités de la société.

1.2. PLAN D'ADAPTATION

Après avoir mis œuvre des dispositifs d'activité partielle aux deuxième et troisième trimestres 2020, la société a déployé le dispositif d'Activité Partielle Longue Durée à partir du 1^{er} octobre 2020.

L'indemnisation de l'Etat au titre des différents dispositifs d'activité partielle a été comptabilisée en diminution des charges de personnel.

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

Un accord sur la Transformation d'Activité a été conclu le 08 juillet 2020 entre la Direction et les organisations syndicales représentatives. Les objectifs de cet accord sont d'adapter les coûts de la Société à la situation actuelle tout en préservant l'emploi et les compétences afin de conserver une capacité de rebond.

Cet accord fixe un cadre au déploiement du dispositif d'activité partielle Longue Durée institué par la loi du 17 juin 2020.

Il court pour une durée déterminée allant jusqu'au 31 décembre 2021.

Les mesures de cet accord sont :

- Incitation au départ volontaire en retraite pour accélérer les fins de carrière des salariés ;
- Incitation à la mobilité interne et externe, via des possibilités de détachements ou de congés spéciaux notamment ;
- Plafonnement de l'intéressement pour 2020 et 2021 ;
- Suspension des mesures d'abondement sur épargne salariale investie en 2021 ;
- Suspension des cotisations de retraite supplémentaire des ingénieurs et cadres sur 2021 ;
- Recours à la formation et aux nouveaux dispositifs mis à disposition des entreprises.

Cet accord intègre une clause dite « de retour à meilleure fortune » permettant de lever partiellement ou totalement certaines mesures en 2021 en fonction du niveau possible de reprise de l'activité de la Société.

Un bilan d'application permettra d'apprécier fin 2021, le cas échéant, selon l'évolution de la situation, s'il convient ou non de prolonger cet accord ou d'en conclure un nouveau.

Au 31 décembre 2020, les coûts de la période concernant les incitations au départ volontaire en retraite et à la mobilité externe ont été comptabilisés en charges de personnel pour 1 200 k€.

Les coûts relatifs aux départs durant l'année 2021 ont été quant à eux, provisionnés pour un montant de 2 351 k€.

1.3. PRESENTATION DES IMPACTS COVID-19

Les impacts de la pandémie sur l'activité de la Société affectent l'ensemble du compte de résultat et du bilan et ne sont pas isolés. La définition du résultat exceptionnel est sans changement par rapport aux exercices précédents.

1.4. AUTRES ACTIFS

Evaluation des stocks et encours

La valorisation des stocks et encours tient compte du retraitement de la sous activité (sous absorption des frais fixes) qui a été considérée comme une charge de la période.

Comptes annuels 2020

Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

Au 1^{er} janvier 2020, la société a bénéficié de l'apport partiel d'actifs associé à l'activité de distribution électrique de la société Zodiac Aero Electrique SAS. L'activité correspondante représentait un chiffre d'affaires de 280M€ au titre de l'année 2019.

La société a été touchée par la pandémie COVID19 qui a entraîné une baisse importante des quantités d'avions livrées par les clients avionneurs et un fort ralentissement du trafic aérien et par voie de conséquence des livraisons d'équipement neufs, des activités de service, réparations et ventes de pièces de rechanges.

Cette baisse est particulièrement marquée sur les avions commerciaux et d'affaires. Les programmes militaires et hélicoptères se sont maintenus à un niveau proche de celui de 2019 voire en hausse.

Globalement, le chiffre d'affaires a ainsi baissé de 33% par rapport à 2019 (pro-forma incluant les activités EPS).

Des mesures d'adaptation des coûts ont été mises en œuvre sur l'ensemble des sites pour faire face à cette baisse d'activité. Le dispositif d'activité partielle offert par l'Etat jusqu'au mois de septembre puis à partir d'octobre le dispositif Activité Partielle Longue Durée (APLD) ont été déployés. Les approvisionnements de matière, les frais de fonctionnement et le recours à la sous-traitance ont été ajustés à la baisse.

2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1. Règles et méthodes comptables

2.1.1. Référentiel appliqué

Les comptes sociaux au 31 décembre 2020 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon les dispositions du Plan Comptable général tels que définis dans le règlement ANC 2014-03 (version consolidée au 1^{er} janvier 2020).

Les recommandations et observations de l'ANC relatives à la prise en compte des conséquences de l'évènement Covid-19 dans les comptes de la société ont été appliquées.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence pour fournir une image fidèle et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Sauf indication contraire, la méthode retenue pour la valorisation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

2.1.2. Changements de méthode comptable

La société applique, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017, le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture. L'adoption de ce nouveau règlement n'a eu aucun impact sur les comptes de la société.

2.2. Immobilisations incorporelles

Toutes les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition historique ou de production (hors frais financiers) diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

- les brevets et licences sont amortis sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation si elle est plus brève,
- les logiciels d'application sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, augmenté des coûts de développement nécessaires à leur mise en œuvre. Ils sont amortis linéairement sur une durée de un à cinq ans,
- les droits d'émission de gaz à effet de serre (CO₂) sont comptabilisés conformément à l'avis 2004 C du comité d'urgence et à la recommandation 2009-R.02 du 5 mars 2009 du CNC (le cas échéant).

Les dépenses de R&D sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues.

Nous précisons que dans le cadre du projet de migration de nos systèmes d'informations, les dépenses internes et externes de l'exercice, relatives à la mise en place du logiciel ont été activées dans les comptes sociaux du fait d'un classement par la société en logiciel autonome. Ce projet nous apporte un outil logiciel intégré et unique qui se substitue à différents outils non intégrés dans tout le périmètre des sociétés gérées par Safran Electrical & Power. Ce nouveau logiciel n'induit pas de changement d'organisation ni, pour l'essentiel, de changement de processus.

2.3. Immobilisations corporelles

Conformément à la réglementation comptable (règlement 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable), à partir du 1^{er} janvier 2005, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût d'acquisition est constitué notamment du prix d'achat, des frais accessoires et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les immobilisations acquises en devises étrangères sont converties au cours du jour de l'opération.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur prix de revient de production.

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

Suite à l'application du règlement CRC 04-06, la Société a été amenée à appliquer la méthode par composants sur certains actifs (définir les types d'actifs concernés – immeubles, usines ...).

Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction ne sont pas incorporés au coût de revient des immobilisations concernées

2.3.1. Amortissements

Les principales durées d'utilisation sont :

	Durée	Méthode
Logiciels	1 - 5 ans	Linéaire - dégressif
Fonds de commerce	40 ans	Linéaire
Constructions robustes	40 ans	Linéaire
Constructions légères - Installations techniques	10 - 20 ans	Linéaire
Matériel et outillages	5 - 15 ans	Linéaire - dégressif
Autres (dont agencements)	3 - 15 ans	Linéaire - dégressif

2.3.2. Dépréciations

Si à la clôture des comptes, il existe un indice de perte de valeur, la société effectue un test de dépréciation. Les indices retenus sont d'ordre externe comme des événements ou modifications d'environnement de marché ayant un effet négatif sur l'entité, qui sont intervenus au cours de l'exercice ou qui surviendront dans un proche avenir ou d'ordre interne comme l'obsolescence ou des changements importants dans le mode d'utilisation du bien.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, la valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie. La valeur d'usage est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour la Société.

2.4. Immobilisations financières

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition hors frais accessoires d'achat qui sont comptabilisés en charges de l'exercice en cours duquel ils sont encourus.

Une dépréciation des titres de participation doit être comptabilisée pour le montant de la différence lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire des titres est appréciée soit :

- en fonction de la quote-part de situation nette corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes significatives nettes des impôts correspondants

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

- en fonction de la valeur intrinsèque des fonds propres, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus (valeur d'entreprise), diminuée, le cas échéant, de l'endettement.

Les prêts et autres immobilisations financières font l'objet de provisions si leur caractère recouvrable est incertain.

2.5. Stocks et travaux en cours

2.5.1. Valeurs brutes

Les stocks et les en-cours sont valorisés au coût de revient (coût d'acquisition ou de production), déterminé selon la méthode du CMUP, ou à la valeur probable de réalisation si celle-ci est inférieure. Aucun frais financier n'est inclus dans la valorisation.

Le coût de revient est déterminé sur la base d'une capacité normale de production, excluant ainsi l'effet potentiel d'une sous-activité.

2.5.2. Dépréciations

Une dépréciation est constituée lorsque le coût de revient des stocks et travaux en cours est supérieur à la valeur de réalisation, notamment en raison de l'absence de perspective de vente, de la rotation considérée comme très lente ou d'obsolescence.

2.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée sur les créances lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée, client par client, sur la base d'une estimation des risques sur encaissements basée sur des indicateurs de marché.

Les dettes et créances en devises sont converties au cours en vigueur au 31 décembre.

Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écarts de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Les pertes de change latentes qui ne sont pas compensées par une couverture de change font l'objet d'une provision pour risque.

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

2.7. Disponibilités

Les disponibilités sont constituées essentiellement des comptes bancaires créditeurs détenus par la Société et des fonds de caisse. Les liquidités ou exigibilités en monnaies étrangères existant à la clôture des comptes sont converties au cours en vigueur au 31 décembre.

Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés en résultat financier.

2.8. Valeurs mobilières de placement

Pour les VMP, les règles d'évaluation suivantes s'appliquent :

- La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires,
- Lorsque la valeur d'inventaire correspondant au cours de clôture / valeur d'utilité / valeur probable de négociation est inférieure à la valeur brute comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.9. Autres créances / Autres dettes

Dans le cadre de la centralisation de la trésorerie du Groupe, la société Safran a mis en place une convention de gestion de trésorerie permettant la création d'un compte courant financier entre la Société et la société Safran.

Le poste « Autres créances » ou « Autres Emprunts et Dettes Financières Divers » est essentiellement constitué du compte courant Safran SA.

2.10. Provisions réglementées

Les majorations des taux d'amortissement courants autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement et pratiqués sur les immobilisations incorporelles et/ou corporelles sont considérées comme amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.

2.11. Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée dès lors qu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie.

Les provisions pour risques et charges suivent les règles de constitution suivantes :

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

- Les provisions pour risques sont constituées en fonction du risque connu à la date d'arrêté des comptes du présent exercice comptable.
Elles correspondent aux montants des dommages réclamés ou estimés compte tenu du déroulement des procédures et des avis des avocats de la société.
- Les provisions pour charges correspondent principalement aux :
 - provisions pour risques techniques (voir note ci-dessous),
 - provisions pour pertes à terminaison et pertes sur engagement de livraisons (voir note ci-dessous),
 - retraites et autres avantages assimilés (voir note ci-dessous),
 - provisions pour garanties de fonctionnement (voir note ci-dessous),
 - provisions pour pertes à terminaison et pertes sur engagement de livraisons (voir note ci-dessous),
 - provisions pour pénalités sur retard de livraisons (voir note ci-dessous),
 - autres.

2.11.1. Provisions pour risques techniques

Elles sont constituées pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre des garanties notamment de fonctionnement et de performance sur les livraisons de moteurs et d'équipements.). Ces provisions sont, selon les cas, déterminées sur la base de dossiers techniques ou sur une base statistique, notamment en fonction de pièces retournées sous garantie.

2.11.2. Pertes sur engagement de livraisons – perte à terminaison

Une provision pour pertes sur engagement de livraisons, dans le cas des contrats de vente de série, est comptabilisée dès lors que :

- il existe une probabilité forte qu'un contrat se révèle déficitaire (contrat dont les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat) ;
- le contrat, signé avant la date de clôture, est générateur d'obligations pour la société, sous forme de livraison de biens, de prestations de services ou à défaut sous forme de versement d'indemnités de rupture ;
- l'obligation de la société peut être estimée de manière fiable.

Les coûts inévitables faisant l'objet de la provision représentent le montant le plus faible du coût net d'exécution du contrat (i.e. la perte prévue sur le contrat) et du coût découlant du défaut d'exécution du contrat (par exemple, coût de sortie en cas de rupture anticipée).

Pour les contrats déficitaires faisant l'objet d'engagements fermes, les pertes sur engagement de livraisons sont imputées en priorité en dépréciation des en-cours pour la part de production déjà réalisée, et comptabilisées en provisions pour le complément.

2.11.3. Retraites et engagements assimilés

La société supporte différents engagements au titre de régimes de retraite et assimilés à prestations définies, dont les plus significatifs sont décrits ci-dessous :

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière supportés par la société au titre de la convention collective des industries métallurgiques et connexes ou d'accords d'entreprise sont provisionnés.

Le personnel cadre bénéficie par ailleurs, selon les tranches d'âge, d'un régime complémentaire à cotisations définies et d'un régime de retraite différentielle à prestations définies

Ces engagements sont évalués et comptabilisés selon la recommandation n°2013-02 de l'ANC relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. L'évaluation actuarielle de l'ensemble des régimes à prestations définies est confiée à un actuaire indépendant.

Le cas échéant, l'effet de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière et retraite différentielle) est étalé sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés, conformément à la méthode dite du « corridor ». Les éléments non provisionnés (écarts actuariels et coût des services passés non reconnus, le cas échéant) sont comptabilisés hors bilan.

L'ensemble des éléments constitutifs de la charge nette de période (coût des services rendus, amortissement des écarts actuariels, effets des modifications de régime, coût financier, produit de rendement des actifs de couverture) est présenté en compte de résultat.

2.11.4. Provisions pour pénalités de retard de livraisons

Elles découlent de l'application des clauses de contrats clients prévoyant pour tout retard dans l'exécution du contrat des pénalités contractuelles, du fait de retard de livraisons. Ces provisions sont estimées au cas par cas en tenant compte des dossiers techniques en cours et des échanges avec le client.

2.11.5. Autres

Ces provisions concernent des coûts sociaux, litiges prud'homaux etc...

2.12. Opérations en devises

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours moyen du mois de la transaction. Dans le cas où la devise fait l'objet d'une couverture par la société Safran, le cours couvert, est appliqué à l'excédent du chiffre d'affaires sur les achats. Par ailleurs, les acomptes versés et reçus, les produits et charges constatés d'avance ainsi que les concessions payées d'avance sont valorisés au cours couvert de l'année d'encaissement.

A la date de clôture :

Pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran :

- Les créances clients et les dettes fournisseurs sont converties au cours de clôture, sans incidence sur le compte de résultat,

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

- L'écart éventuel entre le cours couvert de la date de transaction et le cours couvert de la date de l'encaissement, appliqué à la position nette clients / fournisseurs en devise, est comptabilisé en chiffre d'affaires.
- Pour les devises ne faisant pas l'objet d'une couverture par Safran, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrite en écart de conversion actif ou passif et, le cas échéant, une provision pour pertes de change est comptabilisée.
- Les provisions en devise sont valorisées au cours de clôture. L'écart de change est comptabilisé en résultat financier.
- La composante en devise des provisions pour perte à terminaison et/ou d'engagement livraison en euro est valorisée au cours couvert de l'année de réalisation de la perte, pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran.

2.13. Contrats long terme

La Société comptabilise certains de ses contrats au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée, en fonction de la nature des prestations vendues, selon les jalons techniques atteints, ou sur la base des coûts engagés. Cette méthode nécessite une correcte estimation des données à terminaison évaluées sur la base des prévisions de flux de trésorerie futurs qui tiennent compte des obligations et indices contractuels ainsi que d'autres paramètres internes au contrat retenus en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une correcte estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Les travaux en cours sont évalués au coût de production c'est à dire le coût direct des matières premières, de la main-d'œuvre de production et des achats de sous-traitance consommés dans le cycle de production, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels dont les frais d'approvisionnement et d'achat.

Le coût des ventes est constaté en appliquant le degré d'avancement aux coûts estimés à terminaison (hors provisions pour risques programmes). L'écart entre les coûts comptabilisés et les coûts constatés en sortie d'en cours est porté en travaux en cours s'il est positif,

Les provisions pour pénalités et/ou garanties sont constatées dans les comptes de provisions pour risques et charges en appliquant le pourcentage d'avancement aux montants à terminaison de ces provisions.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaires afin de couvrir les risques et obligations de la Société est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en dépréciation d'en-cours en premier lieu et/ou en provision pour pertes à terminaison ou d'engagement de livraison si le montant de la perte attendue est supérieure aux en-cours comptabilisés à l'actif du bilan de la Société à la date de clôture de l'exercice.

2.14. Note sur les aspects environnementaux

Néant.

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

2.15. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires reconnu par la société est essentiellement relatif à :

- Des ventes de biens et de services, ainsi que les produits de redevances et de licences.

Dans ce cas, le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société, lorsqu'il peut être évalué de façon fiable et lorsque la Société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété des biens et des services.

- Des contrats considérés à long terme dont la comptabilisation est réalisée au moyen de la méthode de l'avancement (voir 2.13).

Le chiffre d'affaires reconnu par la Société au cours de l'exercice comptable correspond à la progression du degré d'avancement des contrats concernés sur laquelle est appliquée l'estimation à terminaison des revenus de la Société sur ces contrats.

2.16. Résultat exceptionnel

La définition du résultat exceptionnel retenue est celle qui résulte de l'application du Plan Comptable Général défini au règlement ANC N° 2016 – 07 du 4 novembre 2016.

Le résultat exceptionnel comprend notamment les plus-values ou moins-values de cessions d'éléments de l'actif immobilisé.

2.17. Impôts sur les bénéfices et intégration fiscale

La Société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par Safran SA, société immatriculée en France à Paris sous le RCS 562 082 909 depuis le 1^{er} janvier 2005.

La convention d'intégration fiscale conclue entre la Société et la société Safran prévoit que la Société comptabilise la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et que la société Safran enregistre le solde de l'impôt dû au titre du résultat fiscal d'ensemble.

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Valeurs brutes

	31.12.2019	Apport partiel actif 01.01.2020	Acquisitions, apports, création, augmentation	Reclassement	Cessions, scissions, diminution	31.12.2020
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Frais de recherche et de développement						
Concessions et droits similaires	0	0	0	0	0	0
Fonds de commerce et droit au bail	77	3 907	8 001	0	0	11 985
Autres immobilisations incorporelles	72 027	5 485	1 368	4 662	13	83 528
Immobilisations incorporelles en cours	6 188	120	2 795	-4 600	0	4 504
Avances et acomptes	0	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	78 292	9 512	12 164	62	13	100 017
Terrains	233	1 967	0	0	0	2 200
Constructions	17 459	22 297	405	326	31	40 456
Installations, matériel, outillages	26 658	72 811	1 659	4 948	5 481	100 594
Autres immobilisations corporelles	10 234	4 673	227	913	455	15 591
Immobilisations corporelles en cours	5 106	3 852	3 649	-5 791	0	6 817
Avances et acomptes	30	709	843	-458	30	1 094
Immobilisations corporelles	59 720	106 309	6 783	-62	5 997	166 752
Participations financières	123 325	0	23 614	0	0	146 939
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	568	4 828	0	0	69	5 327
Immobilisations financières	123 893	4 828	23 614	0	69	152 265

Dans le cadre des restructurations des entités ex ZODIAC, le poste fonds de commerce enregistre une augmentation liée d'une part à l'acquisition d'une activité de services intégré dans notre division des services d'Interconnexion Electriques Europe (ISE) avec effet au 1^{er} janvier 2020 et d'autre part des fonds de commerce liés à l'activité Services de ZODIAC intégrés dans notre division Power avec effet au 1^{er} juillet 2020.

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

Amortissements et dépréciations

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	Apport partiel actif 01.01.2020	Dotations	Reclassement	Reprises	31.12.2020
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0	0	0
Concessions et droits similaires	0	0	0	0	0	0
Fonds de commerce et droit au bail	77	3 907	0	0	0	3 984
Autres immobilisations incorporelles	61 310	5 161	5 769	0	13	72 227
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	-
Avances et acomptes	0	0	0	0	0	-
Immobilisations incorporelles	61 387	9 068	5 769	-	13	76 211
Terrains	0	1 047	45	0	0	1 092
Constructions	8 499	11 791	2 387	-267	31	22 379
Installations, matériel, outillages	17 127	53 678	7 080	296	4 118	74 063
Autres immobilisations corporelles	7 069	3 592	1 596	-30	455	11 773
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	-
Avances et acomptes	0	0	0	0	0	-
Immobilisations corporelles	32 695	70 108	11 108	0,00	4 604	109 306

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	Apport partiel actif 01.01.2020	Dotations	Reclassement	Reprises	31.12.2020
Dépréciations immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	-
Dépréciations immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	-
Dépréciations immobilisations financières	6 941	0	0	0	1 180	5 761
Autres dépréciations	0	0	0	0	0	-
Dépréciations	6 941	0	0	-	1 179,7493	5 761

Comptes annuels 2020

Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

Tableau des filiales et participations

	Note	Capital (2)	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires de l'exercice (2020) Norme locale	Résultat de l'exercice (2020) Norme locale (2)	Dividendes encaissés sur l'exercice (2020)
					Brut	Net					
(en milliers d'euros)											
Filiales (plus de 50 % du capital détenu)											
Safran Engineering Services Gmbh	(1)	26	-628	100%	26	26			19 468	-3 029	0
SEngS SASU	(1)	88	-1 294	100%	54 204	54 204			102 052	-17 611	0
SEngS UK Ltd		6	-301	100%	7	0			4 512	174	0
Safran Electrical & Power Maroc	(2)	11 300	27 659	100%	10 092	10 092			95 136	4 866	0
SEngS Canada Inc	(2)	180	256	100%	212	212			269	74	
Safran electrical &Power IndiaPvt Ltd	(2)	2 853	177	100%	3 251	3 251			3 965	302	0
Safran Electrical Components UK	(2)	1	28 368	100%	8 627	8 627			22 714	2 945	0
Safran Electrical Components Canada	(2)	22 374	9 181	100%	26 270	26 270			13 794	1 739	
Safran Electrical Components SAS		2321	10 898	100%	23 614	23 614			40 898	2 240	0
Participation (10 % à 50 % du capital détenu)											
MATIS Aerospace	(1)	7 371	23 282	50%	7 933	7 933			44 109	-5 062	0
EHMS		430	-237	50%	573	145		0	1 109	94	0
SAIFEI		24 838	13 890	49%	12 131	6 806			19 358	2 594	0

(1) Pas de dépréciation des titres constatée en référence au point 2.4 de la présente annexe

(2) Capital converti au taux de clôture - Résultat converti au taux moyen annuel

Comptes annuels 2020

Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

3.2. Stocks et en-cours

	31.12.2019			31.12.2020		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Matières premières et appro.	13 886	3 773	10 113	32 087	9 382	22 705
Produits finis	6 793	350	6 442	36 341	4 324	32 016
En-cours de production	8 815	588	8 227	16 838	614	16 223
Marchandises			0	0		0
Total	29 494	4 712	24 782	85 265	14 320	70 945

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Dépréciation	Net
Au 31.12.2019	29 494	4 712	24 782
Variations de la période	(12 670)	3 675	(16 345)
Dépréciation nette	-	-	-
Apport partiel actif	68 441	5 933	62 508
Au 31.12.2020	85 265	14 320	70 945

3.3. Créances

Au 31 décembre 2020, les créances se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut au 31.12.2020	< 1 an	> 1 an à 5 ans	+ 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	0	0	0	0
Créances clients et comptes rattachés	164 639	164 447	192	0
Créances fiscales et sociales	29 642	29 642	0	0
Autres créances d'exploitation	154	154	0	0
Créances d'exploitation	194 434	194 242	192	0
Créances diverses	3 061	3 061	0	0
Charges constatées d'avance	3 347	3 347	0	0
Ecart de conversion actif	0	0	0	0
Autres créances	6 409	6 409	0	0
Dépréciations	(126)	0	(126)	0
Total	200 717	200 650	66	0

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

3.4. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	31.12.2020
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	68	1
Valeur mobilières de placement et disponibilités	68	1

3.5. Produits à recevoir

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	31.12.2020
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances d'exploitation	54 981	81 230
Autres créances	1	7 696
Total	54 982	88 926

Les produits à recevoir sur créances d'exploitation représentent les factures à établir et les virements commerciaux

Les produits à recevoir sur autres créances représentent en majorité les produits à recevoir liés au chômage partiel auxquels se rajoutent des produits à recevoir divers.

3.6. Charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avance au 31 décembre N sont de 3 347 k€.

3.7. Ecarts de conversion actif et primes de remboursement des emprunts

L'ensemble des créances bénéficient de la couverture SAFRAN ; il n'y a donc pas d'écart de conversion actif.

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

3.8. Capitaux propres

Catégorie de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 942 624	592 275	-	10
Actions de préférence	-	-	-	-

(en milliers d'euros)	31.12.2019	Reconstitution sur prime apport	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31.12.2020
Capital social	13 503			5 923	-	19 426
Autres éléments de capitaux propres	-					-
Primes d'émission de fusion, d'apport	39 373			135 338		174 711
Ecart de réévaluation	-					-
Réserve légale	1 928					1 928
Réserves indisponibles	7 476			-		7 476
Réserve statutaire et contractuelle	-					-
Réserves réglementées	-					-
Autres réserves	-					-
Report à nouveau	410		117			527
Acompte sur dividendes	-					-
Subventions d'investissements	-			445	23	422
Provisions réglementées	5 317	8 210		2 842	4 054	12 315
Résultat de l'exercice	61 698		(61 698)	10 212	-	10 212
Total	129 705		(61 581)	154 760	4 077	227 017

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

3.9. Provisions réglementées et provisions pour risques et charges

	31.12.2019	Apport partiel actif 01.01.2020	Dotations	Reprises		31.12.2020
				sans objet	avec utilisation	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Amortissements dérogatoires	5 317	8 210	2 843	4 054	-	12 316
Autres provisions réglementées	(0)	-		-		(0)
Total provisions réglementées	5 316	8 210	2 843	4 054	-	12 316
Garanties de fonctionnement - risques techniques	13 248	2 878	5 662	5 027	-	16 761
Pénalités sur marchés	3 654	2 741	266	1 085	971	4 605
Prestations à fournir	-	-	-	-	-	-
Engagements de retraite et assimilés	19 449	6 248	5 275	171	1 914	28 887
Contrats commerciaux et créances à long terme	-	-	-	-	-	-
Pertes à terminaison et pertes en carnet	483	-	-	483	-	-
Litiges	752	8	614	220	242	912
Autres Provisions pour charges	4 712	525	3 181	958	1 499	5 961
Total provisions pour risques et charges	42 298	12 400	14 999	7 944	4 626	57 126
Résultat d'exploitation			14 776	7 405	4 626	
Résultat financier			223	539	-	
Résultat exceptionnel			2 843	4 054		
Total			17 842	11 998	4 626	

Les dotations aux provisions pour risques techniques correspondent à des risques sur programmes nés au cours de l'exercice, pour défaut de qualité dans la livraison de nos biens ou services ; les reprises traduisent la levée du risque.

Engagements de retraite et assimilés

Comptes annuels 2020

Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	31.12.2020
Taux d'actualisation	0,60%	0,50%
Taux d'inflation	1,75%	1,75%
Taux de rendement des actifs	0,60%	0,50%
Taux d'augmentation des salaires	Table par âge 1,12% - 5%	Table par âge 1,12% - 5%
Age probable de départ personnel cadre	64	64
Age probable de départ personnel non cadre	62	62
Table de mortalité utilisée	INSEE 2013-2015 / TGHF05	INSEE 2013-2015 / TGHF05

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	31.12.2020	Régimes de retraites à prestations définies	Indemnité de départ à la retraite
Valeur actualisée de l'obligation	(22 239)	(32 536)	(924)	(31 613)
Valeur de marché des actifs de couverture	0	0	0	0
Droits accumulés supérieurs/(inférieurs) aux actifs de couverture	(22 239)	(32 536)	(924)	(31 613)
Ecarts actuariels et coût des services passés non comptabilisés au bilan	8 180	11 721	203	11 518
Engagements provisionnés au bilan	(14 059)	(20 815)	(721)	(20 095)
Coût des services rendus	1 152	2 048	30	2 017
Coût financier	274	181	2	179
Amortissement des écarts actuariels	230	375	(201)	576
Evénements spéciaux	0	9 257	0	9 257
Charge	1 656	11 861	(168)	12 029
Rendement attendu des actifs de couverture	0	0	0	0
Prestations payées	(988)	(1 577)	0	(1 577)
Variation de provision - dotation (reprise)	668	10 284	(168)	10 452

Régimes de retraite à prestations définies

Pour mémoire, le Groupe a procédé à la fermeture au 31/12/17 du régime de retraite supplémentaire à prestations définies et au gel des droits conditionnels au 31/12/16.

La population éligible de ce groupe fermé est ainsi composée de cadres supérieurs du Groupe, justifiant de cinq années d'ancienneté au 31/12/17.

La fermeture de ce régime s'est inscrit dans une évolution du dispositif de retraite supplémentaire des cadres supérieurs au sein du Groupe, avec la mise en place d'un régime à cotisations définies art. 83 additionnel (régime collectif et obligatoire) et d'un régime à cotisations définies art. 82 (régime collectif et facultatif) depuis le 1er janvier 2017.

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

Indemnités de départ à la retraite

Sont inclus dans cette rubrique, les engagements au titre des indemnités de fin de carrière légales et des majorations de ces indemnités prévues dans la Convention Collective de la Métallurgie.

3.10. Dettes financières, dettes d'exploitation et dettes diverses

<i>(en milliers d'euros)</i>	Bruts au 31.12.2020	A 1 an ou plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt obligataire				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Billets non garantis de 1er rang émis en USD	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements reçus	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes assimilés	28 320	28 320	-	-
Dettes rattachées à des participations	0	0 0	0	0
Intérêts courus	0	0 0	0	0
Dettes financières	28 320	28 320	0	0
Avances et acomptes reçus sur des encours	13 681	13 681 0	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 465	73 465 0	0	0
Dettes fiscales et sociales	47 674	47 674 0	0	0
Autres dettes d'exploitation	29 469	29 469	0 0	0
Dettes d'exploitation	164 289	164 289 0	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	75	75 0	0	0
Dettes financières, d'exploitations et diverses	192 684	192 684 0	0	0
Produits constatés d'avance	22 593	22 593 0	0	0
Total	215 277	215 277	0	0

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

3.11. Charges à payer

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	31.12.2020
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 973	41 561
Dettes fiscales et sociales	39 923	37 094
Dette sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	0	0
Total	70 896	78 655

3.12. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance au 31 décembre N sont de 22.593 K€.

Ces produits correspondent à des facturations clients pour lesquelles Safran Electrical & Power considère que l'avancement des jalons techniques interne ne permet pas de reconnaître la totalité de la facturation en chiffre d'affaires.

3.13. Ecarts de conversion passif

L'ensemble des dettes bénéficient de la couverture SAFRAN ; il n'y a donc pas d'écart de conversion passif.

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	31.12.2019	31.12.2020
Première monte, produits et prestations associés	526 205	504 285
Vente d'équipements de défense et sécurité		
Services	54 762	61 298
Ventes d'études	14 598	7 932
Autres	71 530	57 441
Total	667 095	630 955

(en milliers d'euros)	31.12.2019	31.12.2020
France	607 487	465 865
Export	59 608	165 090
Total	667 095	630 955

4.2. Transfert de charges

Ce poste enregistre l'ensemble des coûts supportés par Safran Electrical & Power qui sont ensuite refacturés à l'ensemble de ses filiales (coûts informatiques, coûts de siège, personnel détachés, département R&T central..).

4.3. Intéressement

Le 08 juillet 2020, Safran a signé avec les partenaires sociaux un accord dit de « transformation d'activité » suite à la crise COVID.

Au titre de cet accord aucune charge d'intéressement n'est constatée dans les comptes du 31 décembre 2020.

Comptes annuels 2020

Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

4.4. Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	31.12.2020
Dividendes reçus et autres produits de participation	20 644	0
Intérêts et produits assimilés	284	145
Dépréciations des titres de participation	1 687	2 461
Autres reprises de provisions financières	0	0
Différences positives de change	0	99
Produits financiers	22 614	2 705
Dépréciations des titres de participation	0	742
Autres dotations aux provisions financières	211	223
Intérêts et charges assimilés	1 354	1 039
Différences négatives de change	0	39
Charges financières	1 565	2 043
Résultat financier	21 049	662

4.5. Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	31.12.2020
Variation des provisions réglementées	1 342	1 212
Produits sur opérations de gestion	0	0
Produits sur opérations en capital	0	1
Charges sur opérations de gestion	-1 671	-1 982
Charges sur opérations en capital	0	1
Autres	0	0
Résultat exceptionnel	-329	-768

4.6. Participation des salariés

Un nouvel accord de participation aux résultats du groupe SAFRAN a été signé le 29/06/2012. Un avenant a été signé le 30 juin 2016 visant à faire évoluer les paramètres de calcul.

La Réserve Spéciale Globale de Participation (RSGP) est composée par l'addition des réserves spéciales de participation de chacune des sociétés participant à l'accord, calculées désormais sur un EBIT social retraité IFRS « ajusté ».

Comme indiqué dans le paragraphe « intéressement », suite à l'accord signé entre safran et les institutions représentatives du personnel le montant global de l'intéressement et de la participation Groupe sera limité à 4% de la masses salariale de l'entreprise

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

Dans le cadre de cet accord et compte tenu du résultat de l'entreprise le montant inscrit en réserve de participation au titre de l'exercice 2020 s'élève à 1.145 k€.

4.7. Impôt sur les bénéfices

<i>(en milliers d'euros)</i>	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	7 987		7 987
Exceptionnel	-747	-	-747
Participation des salariés	-1 159	-	-1 159
Charge d'IS	0	1 987	-1 987
Crédit d'impôts, avoirs fiscaux ..	0	-6 117	6 117

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

4.8. Accroissement et allègements de la dette future d'impôt

<i>(en milliers d'euros)</i>		31.12.2020	
NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES			
ACCROISSEMENTS		Accroissements de la base future d'impôt :	Impôt futur sur : taux de 28,41%
Provisions réglementées			
Amortissements dérogatoires		-1 212	-344
Provisions pour investissements		-	0
Autres provisions		1 789	508
Ecart latents de taux de change			0
Participation		1 144	325
Contribution Sociale Solidarité (Organic)		1 059	301
Provisions pour engagements de retraites et assimilés		2 686	763
TOTAL ACCROISSEMENTS		5 466	1 553
ALLEGEMENTS		Allègement de la base future d'impôt :	Impôt payé d'avance sur:
Charges non déductibles de l'année de comptabilisation (à déduire l'année suivante)			
Contributions fiscales et parafiscales (ORGANIC)		1 076	306
Provisions pour titres		1 841	523
Provisions pour engagements de retraites et assimilés			0
Autres provisions		1 351	384
Provisions sur actif circulant		44	13
Participation		3 120	886
Ecart de change latents			0
amortissement droits d'enregistrement		0	0
Provisions pour investissements		0	0
Charges à déduire ultérieurement			0
Provisions pour pertes à terminaison		483	137
Provisions pour engagements de retraites et assimilés		1 778	505
...			
TOTAL ALLEGEMENTS		9 694	2 754

La société a bénéficié d'un agrément fiscal relatif aux déficits fiscaux reportables de la société NEELOGY, société qui avait été absorbée en octobre 2019. Le montant du déficit reportable s'élève à 5.160 k€.

Le résultat fiscal de l'exercice après imputation d'une partie des déficits antérieurs à hauteur de 3 112k€ est bénéficiaire de 2 112 k€ ;

Le reliquat de déficit reportable au 31 décembre 2020 s'élève à 2.048 k€.

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

5. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

5.1. Engagements hors bilan et passifs éventuels

	31.12.2019	31.12.2020	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
<i>(en milliers d'euros)</i>	Total	Total			
Garanties de restitutions d'acompte					
Garanties de bonne fin / exécution					
Engagement donnés vis-à-vis de tiers	57 194	55 965	1 500	54 465	
Autres engagements donnés	3 288	3 906	3 906	0	
Total engagements donnés	60 482	59 871	5 406	54 465	0
Garantie de restitutions d'acompte					
Garanties de bonne fin / exécution					
Garanties de dispenses de garanties					
Autres engagements reçus					
Total engagements reçus	0	0	0	0	0

5.1.1. Engagements de crédit-bail

	Valeur à la signature du contrat	Dotations aux amortissements théoriques		Valeur nette
		de l'exercice	cumulés	
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Terrains				
Constructions		NEANT		
Installations techniques et outillages				
Autres immobilisations				
Total				

	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel (selon le contrat)
	de l'exercice	cumulées	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Terrains						
Constructions			NEANT			
Installations techniques et outillages						
Autres immobilisations						
Total						

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

5.1.2. Autres engagements financiers donnés ou reçus

Engagement sur commandes d'investissement = 3.906 k€

5.2. Instruments financiers et de couverture

Dans le cadre de la convention de trésorerie conclue entre la Société et Safran S.A., une garantie de change est accordée par Safran S.A. à la Société par laquelle Safran S.A. s'engage à acheter ou vendre les excédents ou besoins nets en devises de la Société à des cours garantis annuels. Ces cours garantis sont des cours « au pire » et Safran S.A. s'engage à reverser à la Société tout gain éventuel entre les cours garantis communiqués et les cours effectivement réalisés en fonction des volumes nets de devises traités. Ces gains sont reversés au moins une fois par an.

Au cours de l'exercice 2020, le principal cours de change garanti dont a bénéficié la Société de la part de Safran S.A. a été le suivant :

- 1 EUR = 1,17 USD

Les cours garantis EUR /USD prévisionnels dont la Société devrait bénéficier de la part de Safran S.A. pour les exercices suivants au titre de son exposition nette sont indiqués ci-après:

EUR/USD

- 2021 : 1 EUR = 1,16 USD

- 2022 : le cours cible se situe dans une fourchette communiquée dans le cadre de la publication des comptes consolidés 2020 du groupe Safran

- 2023 : le cours cible se situe dans une fourchette communiquée dans le cadre de la publication des comptes consolidés 2020 du groupe Safran

5.3. Litiges

Néant.

Comptes annuels 2020
Notes annexes aux états financiers de la société

SAFRAN ELECTRICAL & POWER

5.4. Effectif moyen

	31.12.2019	31.12.2020
Ingénieurs et cadres	616	962
Techniciens, Administratifs et Agents de maîtrise	480	768
Ouvriers	600	986
Effectif salarié	1 696	2 716
Personnel mis à disposition		
Effectif total	1 696	2 716

5.5. Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à indiquer une rémunération individuelle

5.6. Quotas d'émission de gaz à effet de serre

Néant.

5.7. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document de référence annuel du Groupe Safran mentionne cette information.

5.8. Evénements postérieurs à la clôture

Néant